



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN • NUMÉRO 008 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 20 juin 2006

Président

M. Rick Casson

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de la défense nationale

Le mardi 20 juin 2006

• (1555)

[Traduction]

Le président (M. Rick Casson (Lethbridge, PCC)): La séance est ouverte. J'accueille le major-général Stuart Beare. Vous êtes le commandant, Système de doctrine et de l'instruction de la Force terrestre, un titre de très bon augure. Je suis persuadé que vous faites de l'excellent travail dans ce domaine.

Je pense que vous savez comment nous structurons les réunions de ce comité, et je vois que vous êtes bien accompagné. Vous pourriez peut-être nous présenter vos collaborateurs avant de commencer. Nous allons vous laisser du temps pour présenter votre exposé et nous passerons ensuite à une période de questions suivant un ordre très structuré déjà établi par le Comité. À cinq heures moins le quart, nous aimerions lever la séance afin de nous occuper d'autres affaires qui regardent le comité.

Nous espérons vous avoir alloué suffisamment de temps pour vous donner la possibilité de nous informer sur ce que nous avons besoin de savoir. La parole est à vous, monsieur.

Mgén Stuart Beare (Commandant, Système de doctrine et de l'instruction de la Force terrestre, ministère de la Défense nationale): Merci, monsieur le président. Je vais d'abord vous présenter les membres de l'équipe qui m'accompagnent aujourd'hui. Voici le sergent-major de régiment, adjudant-chef Wayne Ford ainsi que mon adjoint particulier, le capitaine Mike Duggan, qui ont fait le voyage depuis Kingston pour être avec moi ici aujourd'hui.

Bonjour, mesdames et messieurs. Je suis très heureux d'avoir l'occasion de m'entretenir avec vous cet après-midi sur la préparation de nos forces en vue de réussir nos opérations terrestres, qu'il s'agisse de missions au pays ou à l'étranger, et plus particulièrement, en Afghanistan.

Mes fonctions en tant que commandant, Système de doctrine et de l'instruction de la Force terrestre, de même que l'expérience que j'ai acquise depuis plus de dix ans, me permettent de vous donner un aperçu de la philosophie de même que de la nature concrète de notre plan d'instruction et de notre programme de prestation de l'instruction. Lorsque j'aurai terminé, j'espère vous laisser avec l'impression que nous, les Canadiens, continuons de produire des résultats de classe mondiale avec un équipe de militaires professionnels, épaulés par des civils spécialisés et précieux et des partenaires internationaux. Nous obtenons ces résultats grâce à un investissement à vie dans la qualité de chaque militaire de carrière, de la force régulière et de la réserve ainsi que par l'entremise d'un cheminement progressif et réglementé de l'instruction visant à créer l'esprit d'équipe, qu'il s'agisse d'une équipe de deux ou d'équipes de plus de 2000 membres afin de développer la confiance en soi et la compétence qui permettent à nos militaires d'atteindre leurs objectifs.

[Français]

La mission des Forces canadiennes est de défendre le Canada et les Canadiens et de promouvoir la paix et la sécurité à l'étranger. Notre Armée de terre, en tant qu'entité des Forces canadiennes, a pour but de générer et soutenir des forces terrestres polyvalentes, prêtes au combat, capables de livrer des résultats sur terre en temps de paix ou de guerre, ici comme à l'étranger, aujourd'hui ou demain.

Au jour le jour, les soldats des Forces canadiennes qui ne sont pas déployés dans le cadre d'opérations sont impliqués dans quatre activités majeures: le maintien en puissance du fondement de la génération des forces; la génération des forces prêtes à être déployées; la transformation; et la croissance. J'aimerais maintenant porter mon attention sur notre travail de préparation à l'égard des forces prêtes à participer aux opérations.

[Traduction]

Le gouvernement du Canada a chargé les Forces canadiennes de maintenir, entre autres engagements, la capacité de produire un quartier général de la brigade de haute disponibilité et deux forces opérationnelles terrestres pour les opérations expéditionnaires sur une base permanente. Les deux lignes d'opération de la force opérationnelle représentent le principal résultat du plan de gestion de la disponibilité opérationnelle des opérations terrestres.

Le tableau derrière moi illustre comment nous avons, dans l'armée, affecté des unités dirigeantes à chacune de ces forces opérationnelles terrestres, à partir de maintenant jusqu'en 2010.

Permettez-moi de vous décrire brièvement la situation à l'aide de cet organigramme. Pour ce qui est de la direction de la brigade, dans le haut, vous pouvez voir les trois quartiers généraux de la brigade de l'Armée canadienne affectés à la haute disponibilité ou à des missions de déploiement à l'intérieur d'une période de douze mois pouvant aller jusqu'à dix-huit mois. Un peu plus bas, nous avons affecté les forces opérationnelles terrestres à une unité d'élite de l'armée qui se déploiera dans des opérations ou qui sera affectée à des missions de haute disponibilité, si aucune autre mission ne lui est attribuée.

La ligne d'opération 1, comme nous l'appelons, est affectée jusqu'en 2009 à l'Afghanistan et la ligne d'opération 2 est une capacité de réserve à la disposition du gouvernement du Canada pour d'autres missions et tâches. Étant donné l'ampleur de notre engagement en Afghanistan, la force opérationnelle de la ligne d'opération 2 est plus petite, par la force des choses, que celle de la ligne d'opération 1.

[Français]

Parlons maintenant du parcours que nous devons suivre afin de nous préparer à nos opérations. Plusieurs mois ou, dans certains cas, quelques années avant qu'ils soient disponibles sur le plan opérationnel, nos effectifs prennent part à de l'instruction individuelle et à du perfectionnement professionnel en vue de développer leurs compétences personnelles générales, des compétences spécifiques à leur métier ou une aptitude supérieure au combat.

Ceci s'applique à tous les grades, qu'il s'agisse d'officiers ou de sous-officiers. Nous maintenons un programme de perfectionnement professionnel et d'instruction de très haut calibre. Ce programme est nécessaire aux leaders et soldats professionnels que nous formons, tout au long de leur carrière.

[Traduction]

Les cours et les activités de perfectionnement professionnel conduisent à une montée en grade, à l'acquisition de nouvelles aptitudes et connaissances, ainsi qu'à de nouvelles responsabilités et à de nouveaux pouvoirs pour nos hommes et nos femmes. Armés de ces compétences, nous formons nos équipes progressivement de l'échelon le plus élémentaire à l'échelon le plus élevé jusqu'à ce que nous ayons obtenu la compétence voulue dans des domaines tels que la logistique et la transmission. Cela nous permet ensuite de regrouper notre équipe toutes armes : c'est-à-dire l'infanterie, l'arme blindée, l'artillerie, le génie, la transmission ainsi que notre service de soutien comprenant notamment l'approvisionnement, le transport, la maintenance, les services de santé, la police militaire et ainsi de suite.

Ces équipes toutes armes qui constituent l'élément principal de nos forces opérationnelles participent de plus en plus à une instruction collective dispensée à la fois sur ordinateur et sur le terrain. Ces mois d'instruction collective culminent dans un exercice dirigé par l'armée dans notre nouveau centre d'instruction collective, le Centre canadien d'entraînement aux manoeuvres, situé à Wainwright, en Alberta, où ces équipes se joignent aux derniers éléments des Forces canadiennes tels que les forces aériennes, les forces spéciales et le groupe du renseignement de même que tous nos partenaires de l'ensemble du gouvernement et, dans la mesure du possible, nos partenaires multinationaux. Ici à Wainwright, durant quatre semaines, ils font l'expérience d'une reproduction grandeur nature de l'environnement dans lequel les opérations vont se dérouler avant qu'on les déclare prêts à se déployer.

• (1600)

[Français]

Les Forces canadiennes présentement en Afghanistan comprennent beaucoup plus que les forces de manoeuvre qui font les opérations au jour le jour. Ce diagramme donne des détails sur toutes les composantes de notre équipe présentement en Afghanistan.

À Kaboul, nous avons une équipe consultative stratégique ainsi que l'équipe d'entraînement national afghan. À Kandahar, nous avons un élément de commandement national et un élément de soutien national. Il y a aussi le commandement du QG, la Brigade multinationale responsable du Commandement régional Sud, ainsi que le groupe tactique désigné dans la province de Kandahar. Ce dernier est basé sur 1 PPCLI. Dans la ville de Kandahar se trouve l'équipe de construction provinciale ainsi que d'autres cadres.

Alors que nous nous apprêtons à remplacer la plupart de ces groupes cet été et cet automne, nous avons dispensé l'entraînement nécessaire et développé l'esprit de corps du groupe qui les remplacera.

[Traduction]

En fin de compte, nous garantissons à nos militaires qu'ils se déploieront bien équipés, bien entraînés et bien dirigés. Cela a été démontré et confirmé par l'intermédiaire de l'éventail complet des activités d'instruction, y compris les exercices de confirmation dirigés par la chaîne de commandement.

[Français]

En terminant, il serait bon de préciser d'où provient notre personnel.

Ce diagramme illustre uniquement les bases majeures à partir desquelles nous générons les unités de l'armée de terre et les éléments de soutien. Cependant, cela n'inclut pas les bases et les cadres de la marine et des forces aériennes qui constituent le reste de l'équipe et qui sont vraiment essentiels à notre succès.

Afin d'illustrer le niveau de complexité qu'il faut atteindre pour former une équipe bien entraînée, permettez-moi de vous montrer d'où proviendront les troupes qui participeront aux trois prochaines forces opérationnelles désignées pour l'Afghanistan.

[Traduction]

À l'été 2006, le groupement tactique 1 PPCLI sera remplacé par le groupement tactique 1 RCR qui est originaire de Petawawa, en Ontario. Ce groupement tactique sera appuyé par une compagnie d'infanterie de Shilo, au Manitoba, et le reste de leurs forces, les services de soutien et les spécialistes proviendront des Forces canadiennes d'un peu partout au pays. L'unité de véhicules aériens sans équipage proviendra du 408^e Escadron basé à Edmonton, en Alberta, et les soldats seront fournis par la 5^e Brigade de Valcartier.

La majorité de leur instruction s'est déroulée à Petawawa et à Gagetown, au Nouveau-Brunswick, et a été complétée en mai de cette année à Wainwright, en Alberta.

Ce groupe sera suivi en février 2007 par le groupement tactique 2 RCR, originaire de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, et une compagnie d'infanterie les rejoindra à partir d'Edmonton, en Alberta, et l'artillerie, le génie, et le service de soutien proviendront de Petawawa, en Ontario. Ce groupe s'entraînera majoritairement à Gagetown, au Nouveau-Brunswick, et leur dernier exercice d'entraînement se déroulera au Centre canadien d'entraînement aux manoeuvres de Wainwright, en Alberta.

[Français]

Enfin, le 3^e Bataillon du 22^e Régiment sera déployé à l'automne 2007 avec comme point d'origine Valcartier. La compagnie du 3^e Bataillon est basée à Valcartier, de même que la plupart des éléments de la mission fournis par la brigade de Valcartier.

[Traduction]

Ici, d'autres missions voisines proviendront d'un peu partout dans les Forces canadiennes. L'instruction se donnera à Valcartier et à Gagetown et culminera encore une fois au Centre d'entraînement aux manoeuvres de Wainwright.

Donc, en fin de compte, nous nous efforçons de faire en sorte que nos hommes et nos femmes, les militaires de tous grades, reçoivent l'instruction et le conditionnement qui leur permettront de réaliser la mission que le Canada leur a confiée, efficacement en tant qu'équipe, avec les meilleures chances de succès possibles, et d'une manière qui leur permette de transmettre leur expérience et les leçons apprises à ceux qui leur succéderont. Nous nous efforçons de répartir la charge sur le reste de notre effectif et sur les Forces canadiennes afin de pouvoir nous acquitter de missions, comme celle de l'Afghanistan, ou peu importe les conditions dans lesquelles nous devons nous déployer, dans un avenir assez éloigné.

• (1605)

[Français]

Merci. Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Qui veut commencer? Quelqu'un du Parti libéral?

Monsieur Dosanjh.

L'hon. Ujjal Dosanjh (Vancouver-Sud, Lib.): Merci.

Vous venez de nous donner un aperçu du déroulement de vos activités. Je ne suis pas moi-même un militaire, mais je suppose, d'après ce que vous venez de nous expliquer, que lorsque vous entreprenez une nouvelle mission, vous formez les militaires longtemps à l'avance afin qu'ils soient prêts à réagir à toute éventualité. Des missions comme celle de l'Afghanistan en particulier sont différentes des conflits à forte intensité livrés armée contre armée dans la guerre traditionnelle. Je ne voudrais pas laisser entendre qu'il s'agit d'une guerre ou de quelque chose du même genre, mais vous vous trouvez dans une situation de guérilla.

Pourriez-vous me dire quelle est l'intensité de cette instruction? Par exemple, si j'étais un soldat entraîné à me battre dans des conflits traditionnels et que je doive me rendre en Afghanistan aujourd'hui, combien de temps vous faudrait-il pour me détacher de l'entraînement reçu dans le passé et pour me former et me redéployer de nouveau?

Mgén Stuart Beare: Oui, monsieur.

L'hon. Ujjal Dosanjh: C'est ma première question. J'en aurais deux ou trois autres à vous poser.

Mgén Stuart Beare: Je vais vous parler seulement des opérations terrestres.

La compétence essentielle de nos militaires qui effectuent des opérations terrestres repose sur leur capacité à livrer des combats terrestres. À partir de cette capacité, nous nous adaptons pour réaliser les missions et les tâches requises pour une mission donnée. Si cela comprend l'entraînement et l'instruction dans le domaine de la contre-insurrection, eh bien nous le faisons. En fait, la contre-insurrection fait partie de notre programme professionnel visant à comprendre les conflits en général. Donc, nous nous entraînons à être tout à fait efficaces dans les opérations de combat, un peu sur le modèle de la guerre froide — mais pas complètement — afin de créer une base de référence en matière d'adaptabilité à partir de laquelle nous pouvons justement nous adapter à n'importe quel scénario qui nous est présenté. Ensuite, nous comblons l'écart entre cette base de référence et ce qu'une mission spécifique exige de nous.

Donc, notre compétence provient de notre aptitude au combat. Avec une mission particulière comme la mission de contre-insurrection en Afghanistan, nous examinons la situation et nous tentons de combler l'écart — l'écart relatif à la connaissance

professionnelle, l'écart relatif à la compétence professionnelle de même que l'écart relatif à la création de l'esprit d'équipe — afin d'arriver prêts pour effectuer cette tâche particulière sur le théâtre des opérations.

C'est ce que nous faisons actuellement pour l'Afghanistan en transformant nos institutions d'entraînement pour qu'elles présentent de façon réaliste le scénario afghan à nos candidats à l'entraînement. Donc, si vous deviez vous rendre aujourd'hui au Centre d'entraînement aux manoeuvres, à Wainwright, pour voir nos forces se préparer pour l'Afghanistan, vous auriez l'impression que c'est carrément l'Afghanistan en Alberta. Vous verriez des Afghans dans notre zone d'entraînement. Il est évident qu'ils ressemblent beaucoup à des Canadiens engagés pour jouer le rôle des Afghans, mais ils jouent bien leur rôle. Ils sont là pour présenter tout la gamme des menaces auxquelles sont exposés nos militaires, comme les dispositifs explosifs de circonstance et les extrémistes terroristes. Ils joueront le rôle de non-combattants dans cette zone de combat. Ils joueront également celui des acteurs internationaux avec lesquels nous serons en interaction sur ce théâtre.

Nous reproduisons donc l'environnement opérationnel au mieux de nos connaissances avant que nos militaires se déploient, de sorte que lorsqu'ils seront rendus sur le terrain, ils auront pu s'exercer avant d'avoir à le vivre réellement.

L'hon. Ujjal Dosanjh: Merci.

J'aurais une autre question. Je ne sais pas si vous êtes en mesure de répondre à celle-ci. Ma question porte sur la frontière poreuse entre l'Afghanistan et le Pakistan.

Est-ce que vous pourriez nous expliquer un peu la difficulté que pose cette frontière, et pourquoi c'est si difficile? Quelles sont les conditions entourant cette frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan?

Mgén Stuart Beare: Vous avez raison, monsieur, je ne suis pas bien placé pour répondre à cette question dans les détails. Toutefois, je peux vous assurer que le problème transfrontalier fait partie des situations que nous présentons à nos militaires dans leur environnement d'entraînement. Par ailleurs, lorsqu'ils participent à des exercices de simulation sur ordinateur et à d'autres sur le terrain, ils savent qu'ils n'ont pas affaire à une population isolée installée sur place, mais plutôt à des populations poreuses et en mouvement — des populations combattantes et non combattantes, nationales et internationales.

L'hon. Ujjal Dosanjh: Vous l'avez peut-être dit avant que j'arrive, mais est-ce que vous êtes déjà allé Afghanistan?

Mgén Stuart Beare: J'ai visité le pays, oui, monsieur. Je n'ai pas servi là-bas encore, toutefois j'ai visité le pays à trois reprises.

• (1610)

L'hon. Ujjal Dosanjh: À quand remonte votre dernière visite là-bas?

Mgén Stuart Beare: J'y étais en avril, il y a environ huit semaines.

L'hon. Ujjal Dosanjh: Si je peux me permettre de poursuivre dans cette veine, il arrive que l'on entende des histoires dans les médias... Nous entendons parler de l'excellent travail que nos forces effectuent là-bas — la reconstruction, le travail humanitaire — et nous entendons également parler de la question de la contre-insurrection avec laquelle vous devez composer, une question en effet très compliquée.

Parfois on lit entre les lignes dans les articles de journaux... et justement, j'ai lu sur la une du *New York Times* il y a environ dix jours — pas dimanche dernier, mais le dimanche précédent — des commentaires comme quoi nous serions en train de perdre la guerre sur le plan des relations publiques sur le terrain.

Est-ce que d'après votre dernière visite, qui remonte au mois d'avril, vous avez une idée de la façon dont nous nous tirons d'affaire à cet égard?

Mgén Stuart Beare: Je n'ai pas eu l'occasion d'interagir avec des Afghans pour connaître leur point de vue là-dessus. Mais je peux vous représenter l'orientation de la force militaire sur le terrain comme une force qui... les gens utilisent l'expression « les coeurs et la raison », mais il n'est pas nécessairement question de conquérir les coeurs et la raison en l'occurrence. C'est une mission assez difficile. Nous nous efforçons de susciter la tolérance envers les forces internationales, de les aider et de créer en eux de l'intolérance à l'endroit de ceux qui barrent la route au progrès. Donc, de toute évidence, c'est une guerre de la raison qui se poursuit.

Nos équipes de commandement, dans le cadre de notre engagement avec toutes les forces présentes en Afghanistan, qu'elles soient civiles ou militaires, essaient de créer de l'intolérance à l'égard de l'insurrection et de la tolérance à l'égard d'un futur meilleur pour la population de l'Afghanistan. Nous fournissons des outils à nos militaires afin de les aider à y parvenir, y compris des installations d'impression et de diffusion et divers autres moyens pour qu'ils puissent communiquer avec les Afghans et les intervenants autres que les Afghans dans ce secteur.

L'hon. Ujjal Dosanjh: Merci.

Le président: Bon. Juste à l'heure. Merci beaucoup.

Monsieur Bachand.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Vous allez avoir besoin de votre dispositif de traduction.

[Français]

Mgén Stuart Beare: Si vous parlez lentement, monsieur, ça va aller.

M. Claude Bachand: D'accord, je vais parler lentement.

Mgén Stuart Beare: Je suis un ancien de votre collège militaire.

M. Claude Bachand: J'ai seulement cinq minutes, je pense, ou sept minutes à ma disposition.

[Traduction]

Le président: Nous nous montrerons généreux.

[Français]

M. Claude Bachand: D'accord.

D'abord, j'ai un peu de difficulté à comprendre les graphiques. J'aurais dû les regarder avant, mais je vous avoue que je n'ai pas eu le temps de le faire. Les réservistes sont-ils intégrés à chacun des corps dont vous avez parlé pour la formation de 18 mois? Commentent-ils au début et finissent-ils à la fin comme tout le monde?

Mgén Stuart Beare: Les réservistes sont toujours engagés dans l'instruction individuelle et l'instruction collective au sein de l'Armée de terre. Ceux qui choisissent de se joindre à une force opérationnelle pour déploiement ont un niveau d'entraînement un

peu plus élevé que la norme. Ils peuvent alors se joindre au groupe tactique pour le reste du voyage, afin de pouvoir être déployés.

M. Claude Bachand: D'accord.

Des 2 050 soldats qui sont en Afghanistan, combien sont des réservistes?

Mgén Stuart Beare: Les chiffres nous indiquent 15 p. 100.

M. Claude Bachand: Cela voudrait dire environ 500 personnes.

Mgén Stuart Beare: Environ 300 personnes. Nous devons les garder à ce niveau en raison de nos capacités.

M. Claude Bachand: Pouvez-vous m'expliquer la composition du groupe qui est en Afghanistan? On se fait souvent dire que lorsqu'il y a un soldat d'infanterie sur un théâtre d'opérations, cinq ou six soldats sont en arrière pour maintenir le théâtre d'opérations fonctionnel. S'il y a 2 000 militaires en Afghanistan, cela signifie-t-il qu'environ 500 ou 600 d'entre eux sont des soldats et que les autres sont là pour les soutenir? Comment cela fonctionne-t-il?

Mgén Stuart Beare: Le diagramme que je vous ai fourni représente la contribution globale des différentes unités. Il y a plusieurs unités qui ont chacune leur propre mission dans l'intervention en Afghanistan. L'équipe qui est à Kaboul et qui aide à la création du gouvernement national est constituée d'environ 15 personnes. Elle a sa propre mission et il n'y a pas de frais généraux. L'équipe qui donne l'instruction à l'armée afghane à Kaboul est composée de 25 à 30 personnes en tout. Il n'y a pas de frais généraux pour cette équipe non plus. Le groupe tactique qui fait la plupart des opérations de manœuvre à l'extérieur du camp compte environ 1 500 soldats en tout, et la plupart quittent le camp régulièrement pour mener des opérations à l'extérieur.

M. Claude Bachand: Lorsqu'ils quittent le camp, sont-ils suivis par des mécaniciens, des chefs cuisiniers, par exemple? Des gens doivent les suivre dans une telle escapade.

Mgén Stuart Beare: Ils aimeraient être suivis par des chefs cuisiniers.

M. Claude Bachand: Ce n'est pas le cas?

Mgén Stuart Beare: Non, ils transportent leurs repas dans un sac.

M. Claude Bachand: Y a-t-il des mécaniciens qui les suivent au cas où il y aurait une panne de véhicule, par exemple?

Mgén Stuart Beare: Absolument. Tout l'approvisionnement de soutien est assuré par nos militaires. À cause des menaces présentes dans la région de Kandahar, on ne peut s'approvisionner que par le truchement d'une force militaire.

● (1615)

M. Claude Bachand: Je suis déjà allé dans des théâtres d'opérations. On y voit souvent des civils ou des entreprises privées comme ATCO Frontec.

Mgén Stuart Beare: Comme il y en avait en Bosnie.

M. Claude Bachand: Exactement.

Y en a-t-il à Kandahar? Y a-t-il des civils qui travaillent sur place? Êtes-vous responsables de leur formation avant leur déploiement?

Mgén Stuart Beare: Non, ils sont sous le contrôle d'autres membres des Forces canadiennes. Nous partageons le soutien fourni par les civils avec nos partenaires internationaux à Kandahar.

M. Claude Bachand: Dans votre deuxième diagramme, vous mentionnez qu'il y a une instruction de base. Est-ce que les termes « instruction du soldat bas niveau » signifient le recrutement et les 13 premières semaines, ou est-ce autre chose?

Mgén Stuart Beare: Non, il s'agit de l'instruction de base de chaque grade. Lorsqu'on arrive au grade de major, on reçoit de l'instruction pour apprendre les fonctions d'un major. Par la suite, on reçoit de l'instruction particulière à son métier, puis on se joint à l'équipe complète pour apporter sa contribution au groupe.

M. Claude Bachand: Est-il vrai qu'on manque présentement d'instructeurs parce que plusieurs sont déployés dans les théâtres d'opérations? Ce reproche est souvent fait. Êtes-vous d'accord là-dessus? Êtes-vous souvent aux prises avec ce problème?

Mgén Stuart Beare: En tant que commandant du Système de doctrine et de l'instruction de la Force terrestre, je suis responsable de l'instruction individuelle de l'ensemble des membres de l'armée.

Ce n'est pas une question de manque d'instructeurs pour les missions. Il s'agit plutôt d'atteindre un équilibre entre la taille de notre force d'instruction, la taille de notre force opérationnelle et ce qui nous reste au Canada, car le reste de l'armée a besoin d'être entraîné également. Il y a une question de capacité.

M. Claude Bachand: Oui.

Mgén Stuart Beare: Nous devons prendre certains leaders de nos unités et les envoyer dans nos écoles, afin de pouvoir entraîner tous nos soldats. Dans une période de croissance, nous envoyons plus d'instructeurs et de leaders dans nos écoles.

Le taux de croissance dans nos centres d'instruction suivra la cadence de la croissance de nos forces opérationnelles et de nos unités ici, au Canada.

M. Claude Bachand: Vous êtes donc en train de préparer le prochain groupe, sur une période de 18 mois, pour prendre la relève à Kandahar.

Si le gouvernement vous demandait d'ouvrir un autre théâtre d'opérations, aurait-on la capacité actuellement d'aller ailleurs qu'à la mission de Kandahar?

Mgén Stuart Beare: En termes de qualité, oui. La qualité de nos gens est toujours une garantie. Nous avons deux domaines d'opérations. Le deuxième est entraîné au niveau requis pour le déploiement à un certain nombre de jours d'avis. Toutefois, en termes de quantité, nous n'avons pas la même capacité.

M. Claude Bachand: D'accord.

Mgén Stuart Beare: La force est beaucoup plus petite que celle que nous avons à Kandahar. S'il y avait un autre déploiement, il est évident que cela mettrait une pression supplémentaire sur l'instruction...

M. Claude Bachand: Du stress.

Mgén Stuart Beare: ... parce que nous devons remplacer nos soldats dans, disons, six ou douze mois.

[Traduction]

Le président: Merci.

Madame Black.

• (1620)

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Merci beaucoup.

Merci beaucoup pour votre exposé. Nous sommes très heureux que vous ayez pris la peine de venir nous communiquer votre expertise.

Lorsque vous avez répondu à M. Dosanjh, vous avez parlé de la mission en la décrivant comme une mission de contre-insurrection. D'après ce que je comprends, ce n'est pas un genre de mission auquel

les Forces canadiennes sont habituées. Le genre de mission dans lesquelles nous intervenons à l'échelle internationale est différent maintenant. Vous avez parlé de l'entraînement de base et ensuite de l'entraînement visant à s'adapter aux circonstances changeantes entourant notamment les dispositifs explosifs de circonstance, les bombes humaines et les terroristes, aussi je voulais vous demander, surtout sur le plan tactique, comment vous vous y prenez? Il me semble qu'il s'agit d'une situation très dangereuse, très difficile à déterminer, et j'aimerais beaucoup que vous m'éclairiez sur la question.

Mgén Stuart Beare: Si j'ai décrit la mission comme étant une mission de contre-insurrection, je ne l'ai pas décrite avec exactitude. Il s'agit plutôt d'une mission de renforcement des capacités, c'est-à-dire une mission consistant à amener l'Afghanistan jusqu'à un point où elle pourra...

Mme Dawn Black: Non, je comprends bien tout cela. Mais maintenant vous devez faire face à la contre-insurrection.

Mgén Stuart Beare: Tout à fait. La prestation de cette mission comporte des dimensions multiples et, comme je l'ai souligné, les éléments de la mission vont bien au delà de la présence du groupement tactique qui se trouve sur place. Il y a également un effort visant à renforcer les capacités à l'échelle nationale, un effort visant à donner de la formation à l'échelle nationale, un effort caractérisé par l'équipe provinciale de reconstruction ainsi que le groupement tactique.

Pour vivre dans un environnement de contre-insurrection et pour se débrouiller dans le cadre de ces opérations — si vous me permettez de revenir un peu en arrière, j'ai été en Bosnie. Nous tentions de stimuler le renforcement des capacités en Bosnie, mais dans un environnement différent. Et comme il s'agit d'un environnement de contre-insurrection, étant donné la nature de la menace, nous avons adapté notre entraînement de base de même que notre entraînement propre à la mission, afin que nos militaires possèdent une certaine expérience avant de se déployer, qu'ils aient pu se mesurer un tant soit peu à la situation réelle au cours de leur instruction.

Ce que cela implique, en termes plus précis, c'est que lorsque nos soldats et nos chefs sont engagés dans leur instruction individuelle, le scénario qu'on leur présente pour l'entraînement n'est pas l'ancien scénario du Pacte de Varsovie et du franchissement de la frontière de l'Allemagne de l'Est. On leur présente plutôt le scénario d'un État défaillant, au sein duquel on retrouve des forces paramilitaires, d'anciennes forces militaires, des forces terroristes extrémistes, la criminalité et la corruption de même que des non-combattants qui vivent dans des zones de combat, ainsi que des acteurs internationaux qui se trouvent sur place. Donc nous traitons cela désormais comme si c'était normal, et non comme si c'était anormal.

La complication vient des méthodes qui sont utilisées par nos opposants. Dans ce cas particulier, nous introduisons leurs méthodes dans notre instruction de base, donc nous nous habituons à ce genre de situation dans le cadre de notre instruction militaire. Ensuite, pour ce qui est des menaces particulières à un théâtre précis, nous faisons en sorte de les présenter à nos soldats pendant leur préparation, avant qu'ils arrivent sur place, de sorte qu'ils puissent voir ces méthodes en pratique avant d'arriver sur le théâtre — comme la menace représentée par les dispositifs explosifs de circonstance, par exemple. Dorénavant, nos soldats considèrent ces scénarios mettant en scène des États défaillants et en déroute comme des scénarios normaux. Nous les traitons comme des menaces multiples normales, qu'il s'agisse de contre-insurrection, d'insurrection, de forces militaires non viables ou encore de menaces transfrontalières, et nous les adaptons à la mission spécifique. Les scénarios du type du Pacte de Varsovie ne font plus partie de notre base de référence.

Mme Dawn Black: Ce doit être très difficile.

Mgén Stuart Beare: Mais nous sommes une armée d'anciens combattants, dans le sens que depuis 1989-1990, lorsque le mur est tombé et que nous avons commencé à faire l'expérience du monde tel qu'il est réellement, depuis cette époque donc, nos chefs portent leur C.V. sur leur poitrine, il se trouve à la place des décorations et des endroits où ils ont combattu et des milieux qu'ils ont fréquentés. Le jeune caporal chef de 1992 est aujourd'hui l'adjutant-chef de 2006 et il a accumulé tout un éventail d'expériences. Donc, heureusement, nous constatons que l'investissement réalisé dans nos leaders porte fruit et nous le récupérons dans nos institutions; aussi, lorsque les jeunes hommes et les jeunes femmes se joignent à nos militaires...

Mme Dawn Black: Ils peuvent en bénéficier.

Mgén Stuart Beare: Oui, effectivement, comme le fait d'ailleurs l'ensemble de l'institution.

Mme Dawn Black: Pour ce qui est du moment où cette mission cessera d'être l'opération Enduring Freedom pour devenir la mission de la FIAS dirigée par l'OTAN, comment percevez-vous ces changements, particulièrement pour ce qui est des règles d'engagement?

Mgén Stuart Beare: Je ne peux rien vous dire au sujet des règles d'engagement précises. Je m'attends à ce qu'il n'y ait aucune différence en ce qui concerne les règles d'engagement que le Canada a autorisées pour ses propres forces et celles avec lesquelles nous avons été entraînés.

Je ne crois pas être en mesure de vous décrire exactement les différences qui existeront en ce qui concerne les activités opérationnelles quotidiennes de la force sur le terrain. C'est véritablement une question de commandement national entre le commandant du groupement tactique, le commandant de brigade, le commandement multinational avec lequel nous travaillons ainsi que le commandement Canada, ici avec le commandement du corps expéditionnaire. Donc, je ne m'attends pas à ce qu'il y ait beaucoup de changements. En revanche, je m'attends à ce que l'on constate, étant donné que nous avons affaire à une force beaucoup plus multinationale, un engagement beaucoup plus marqué sur le plan multinational dans la mission.

Mme Dawn Black: Voici ma dernière question. Je suis sûre que vous comprenez que nous espérons produire un rapport à partir de tout ce que les témoins qui comparaissent devant le comité nous expliquent et des résultats de notre étude sur ce qui se passe en Afghanistan. Je me demandais si vous n'aviez pas des recommandations particulières à faire à ce comité.

Mgén Stuart Beare: Je pense que tout le monde sait que des interventions de ce genre ne concernent pas seulement une force — militaire, civile, gouvernementale, ONG, OI. Il s'agit donc d'un engagement de l'ensemble du gouvernement et, à bien des égards, c'est également un engagement de l'ensemble du pays dans une mission aussi compliquée que celle d'un scénario comme celui de l'Afghanistan. Alors, comme nous nous préparons à intervenir dans des scénarios visant des États en déroute et des États défaillants, nous devons donc nous assurer d'appliquer au mieux de notre capacité et de notre habileté une approche impliquant l'ensemble du gouvernement, et même l'ensemble du Canada au sein de la collectivité internationale afin de développer un État réaligé qui convienne aux personnes sur place plutôt qu'un État final qui comble nos propres perceptions, c'est vraiment ça qu'est notre mission. Je le répète, les années 90 et le tournant du siècle nous ont appris que c'est ce qu'il faut faire. La mission en Bosnie se poursuit toujours, à titre d'exemple. Elle n'est pas terminée encore.

• (1625)

Mme Dawn Black: Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Monsieur Hawn.

M. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, général Beare, de votre présence. Je suis content de vous revoir. J'aimerais revenir à votre rôle au sein du Système de doctrine et de l'instruction de la Force terrestre. Avec la réduction dans la taille de la force qui s'est produite au fil des années — de quelques décennies en fait — il devient plus difficile de réunir des unités cohérentes qui vivent ensemble tout le temps, et vous l'avez vous-même mis en relief en nous décrivant un peu cette mosaïque. Ne le prenez pas mal, mais il me semble que chacun de ces déploiements à l'étranger ressemble un peu à une mosaïque.

Quelle autre difficulté supplémentaire cette situation vous pose-t-elle? Est-ce que vous entrevoyez la possibilité qu'un jour, et à mon avis c'est à espérer, nous puissions nous doter de régiments qui soient suffisamment complets et robustes pour être simplement dans cet état de disponibilité plus ou moins continue?

Mgén Stuart Beare: Pour commencer, il nous faut absolument réparer cette « armée vidée ». Je pense que c'est un terme que l'on a utilisé sur bien des tribunes. L'armée vidée est celle qui comporte des bataillons qui devraient normalement être formés de trois compagnies, mais, lorsque vous voulez déployer ces bataillons, vous n'en avez que deux sur trois à déployer parce que soit les militaires sont blessés ou en formation ou en train d'accomplir d'autres tâches. Donc il faut commencer par combler les lacunes de cette armée vidée en faisant en sorte que ces unités de base soient plus grosses. C'est la tâche numéro 1.

Deuxièmement, nous voulons créer davantage de ces unités de base — compagnies, escadrons, batteries et ainsi de suite — de sorte que lorsque l'on voudra engager l'une de ces unités de base dans des opérations, il n'en faudra qu'une pour réaliser la mission.

Enfin, nous devons continuer à développer la capacité autour des facteurs qui servent à les préparer, à les entraîner et à les soutenir : nos centres d'entraînement, nos écoles et ainsi de suite.

Par conséquent, il est évident que la croissance est dans notre intérêt, ne serait-ce que pour maintenir le rythme auquel nous évoluons actuellement, et aussi pour éliminer certaines frictions découlant du fait que nous soyons dotés de ce que certains ont décrit comme une armée vidée, si l'on considère que une unité est constituée d'une unité complète.

M. Laurie Hawn: Donc, c'est une question d'effectif, de matériel, de temps et en fin de compte, d'argent — ou à l'origine, d'argent.

La composante de la réserve est importante pour ce que nous sommes en train de faire sur le plan opérationnel, de toute évidence. Quelles sont les difficultés rattachées au maintien de la réserve?

Il y a environ 300 réservistes là-bas à l'heure actuelle. Les réservistes, bien entendu, ont un défi particulier à relever : ils ont également une vie civile. Est-ce que vous entrevoyez quelque difficulté réelle ou des problèmes potentiellement insurmontables pour conserver cette composante de réserve sur une base de rotation continue?

Mgén Stuart Beare: À ce rythme, c'est possible, mais je le répète, si on essaie de repousser les limites — disons que l'on souhaite faire passer l'effectif de 300 à 400 — le nombre de soldats de la réserve derrière cet effectif doit être plus imposant de façon exponentielle parce que, bien entendu, il ne s'agit plus d'une proposition de un pour un.

Je n'ai pas les chiffres officiels, mais on peut avoir besoin de dix soldats à temps partiel pour créer un seul volontaire pour un engagement de six mois ou d'un an, à titre d'exemple. Il ne s'agit pas d'un ratio de un pour un, aussi il nous faut connaître la capacité de notre force de réserve en fonction de l'effectif si nous voulons être en mesure d'augmenter le nombre de réservistes susceptible de participer à des opérations soutenues à l'étranger.

Par ailleurs, la durée de leur engagement représente aussi un défi. Étant donné la complexité de l'environnement dans lequel nous évoluons, l'écart comblé ou le chemin à parcourir entre l'instruction de base et le statut déployable est de plus en plus difficile à combler. Donc il faudrait que nos membres s'engagent plus rapidement et pour une durée un peu plus longue avant de pouvoir les déployer, s'ils proviennent de la force de réserve à destination de la force régulière, en vue de participer à une mission aussi compliquée que celle de l'Afghanistan.

En Bosnie, toutefois, notre force de réserve a assumé le poids de cette mission pour la majeure partie des dernières années parce que, je le répète, la complexité était moins élevée et la durée requise pour passer du statut de volontaire à celui de militaire prêt pour le déploiement était moins longue.

•(1630)

M. Laurie Hawn: J'aimerais revenir à Wainwright plus particulièrement, pour une seconde. Je me trouvais à Cold Lake il y a quelques semaines de cela et j'ai pu essayer le simulateur avancé de F-18. Nous parlions de la possibilité d'établir un lien entre Cold Lake et Wainwright, entre les unités de la marine et les unités alliées, qu'il s'agisse des unités américaines, britanniques ou peu importe pour livrer combat et ce genre de mission. Quel est l'état de la situation à cet égard? Quelle est la répartition entre ces émulateurs — parce qu'on ne les appelle plus des simulateurs, je pense — et l'entraînement en vraie grandeur utilisez-vous à Wainwright à l'heure actuelle?

Mgén Stuart Beare: Lorsque notre prochaine force opérationnelle commencera son entraînement à Wainwright cet automne, cet entraînement sera entièrement instrumenté, c'est-à-dire que chaque

soldat, chaque véhicule et chaque système de communication sera relié au système de simulation des effets des armes qui nous permet de savoir où ils se trouvent, ce qu'ils sont en train de faire, comment ils sont en train de le faire, quelle est leur mission, comment se déroulent les communications et la prise de décision. Ce système nous permet d'enregistrer tout cela et de mettre ensuite l'enregistrement en mode playback pour que les militaires puissent s'observer eux-mêmes ainsi que la façon dont ils se tirent d'affaire.

M. Laurie Hawn: Qui vit et qui meurt.

Mgén Stuart Beare: Qui vit, qui meurt, et si vous avez dit que vous deviez vous déployer sur la gauche mais qu'en réalité vous êtes parti à droite...ce genre de choses. Il est impossible de mentir à un simulateur d'effets d'armes.

Wainwright est seulement un point culminant de ce périple que constitue l'entraînement. Ces simulateurs se retrouveront dans nos garnisons de sorte que les militaires pourront les utiliser avant d'arriver sur place, et dans nos écoles aussi de sorte qu'ils pourront les utiliser avant d'arriver sur le terrain. Ces simulateurs sont complétés par des systèmes informatiques permettant de s'entraîner sans avoir nécessairement à se rendre sur le terrain — autrement dit il s'agit d'une formation assistée par ordinateur.

Donc à l'intérieur de la force terrestre, nous nous modernisons à un rythme rapide. Au sein des Forces canadiennes, nous travaillons à l'intégration des forces terrestres, navales et aériennes de sorte que l'on peut véritablement combattre à Wainwright avec de vraies troupes, et on est en liaison avec un quartier général de brigade qui possède un partenaire multinational virtuel et il est possible de se mettre en communication avec les forces maritimes au large de la Colombie-Britannique et de faire en sorte qu'elles aient l'air de fournir un appui en provenance de la mer, sans avoir à être véritablement présentes.

M. Laurie Hawn: Je vais pratiquement vous souffler la réponse ici — nous comptons nous rendre en Afghanistan, probablement en octobre. Seriez-vous d'accord avec la proposition comme quoi ce serait un bon suivi à cette visite que de pouvoir nous rendre ensuite au centre d'entraînement de Wainwright, seulement pour voir comment le centre d'entraînement reproduit ce qui se passe en Afghanistan?

Mgén Stuart Beare: Je ne saurais trop vous le recommander, si ça vous intéresse, de voir ce qu'ils accomplissent sur le théâtre. Venir voir le point culminant de leur entraînement à Wainwright, dans notre Centre d'entraînement aux manoeuvres serait très instructif pour vous. C'est instructif pour moi lorsque je le fais. Je les vois sur le théâtre des opérations, puis je reviens et tout cela contribue à refaçonner la manière dont nous produisons ce point culminant de l'entraînement au Centre d'entraînement aux manoeuvres.

M. Laurie Hawn: Combien de temps vous faut-il pour qu'une leçon apprise en Afghanistan devienne un événement d'entraînement à Wainwright?

Mgén Stuart Beare: Le temps nécessaire pour cliquer sur « envoyer » dans un courrier électronique. L'IED, le dispositif explosif de circonstance, a attiré l'attention de tout le monde pour un nombre évident de raisons. Grâce au premier rapport produit de Kandahar, nous avons été en mesure d'appliquer ces leçons et ces observations à notre système d'approvisionnement du matériel, ici à Ottawa, ainsi qu'à notre centre de conception de l'entraînement au quartier général de l'entraînement de l'armée, et nous avons pu également les adapter à des scénarios dans nos écoles d'entraînement militaire de sorte que les candidats se voient présenter le même genre de problème. En bout de ligne, nous nous en servons aussi pour entraîner notre propre force d'opposition, c'est-à-dire ceux qui jouent le rôle des méchants dans notre Centre d'entraînement aux manoeuvres de Wainwright. Ils vont maintenant adapter ces leçons apprises de manière à pouvoir reproduire exactement ce que les méchants font à l'étranger, et le faire eux-mêmes dans notre centre d'entraînement.

M. Laurie Hawn: Donc il existe une composante de R et D dans votre centre de même que pour l'élaboration des tactiques à Wainwright, et vous pouvez ensuite utiliser le résultat lorsque vous retournez en Afghanistan avec eux.

Mgén Stuart Beare: Oui, c'est exact, nous le faisons aussi. L'une de mes stations éloignées est justement le centre des leçons apprises de l'armée. J'ai une équipe des leçons apprises de l'armée qui est déployée à Kandahar, en ce moment. Les membres de cette équipe communiquent avec moi aussi souvent que nécessaire pour institutionnaliser les changements nécessaires.

M. Laurie Hawn: Est-ce que cela se produit chaque jour, chaque semaine?

Mgén Stuart Beare: On peut parler d'un contact quotidien entre les membres de l'état-major et lorsque l'événement est quelque chose de vraiment sensationnel — autrement dit, lorsque cet événement attire l'attention de tout le monde — et cela se produit au moins une fois par mois, les résultats de l'exercice entraînent un changement d'orientation de la part de l'armée.

M. Laurie Hawn: Sans détails...

Le président: Monsieur Hawn, je vais devoir vous interrompre, j'en ai bien peur. Nous reviendrons lors du deuxième tour.

Nous allons maintenant passer à monsieur Steckle, et puis nous irons chez les conservateurs — le gouvernement — le Bloc, puis de retour aux conservateurs, et ensuite aux libéraux.

Monsieur Steckle, vous avez la parole.

M. Paul Steckle (Huron—Bruce, Lib.): Général Beare, merci d'être venu. Je ne suis pas un membre régulier de ce comité, mais je m'intéresse beaucoup à cette région du monde parce qu'un membre de ma famille s'y trouve depuis bon nombre d'années.

Lorsque l'on tente d'amener ces insurgés dans la ligne de feu afin de s'en débarrasser, on soulève le problème de la frontière parce que ces gens ont des cellules au Pakistan. Y a-t-il quelque chose que l'on puisse faire ou y a-t-il au moins une coopération entre les gouvernements afghan et pakistanais pour que ces gens soient exposés, ce qui contribuerait à vous faciliter énormément la tâche? Vous essayez de les faire sortir de leur trou et vous ne savez pas vraiment qui est l'ennemi. Il s'agit d'un théâtre de combat et non d'une mission de maintien de la paix. Autant appeler un chat un chat.

Nous pourrions dire qu'il y en a une, mais je me pose la question, est-ce qu'il y a vraiment une coopération entre les chefs de gouvernement pakistanais et afghan en vue de déloger les talibans de ces régions?

• (1635)

Mgén Stuart Beare: Je regrette mais je suis mal placé pour répondre à cette question. Il y a huit semaines, lorsque nous en avons parlé, je peux vous dire que le commandant de brigade, le brigadier-général David Fraser, était lui-même très activement engagé avec sa chaîne de commandement dans cette question transfrontalière. Donc il est clair que cette question n'est pas négligée. Maintenant, pour ce qui est de vous dire dans quelle mesure cette collaboration est efficace, je suis désolé monsieur, mais je ne peux pas vous répondre.

M. Paul Steckle: Lorsque vous avez besoin d'une aide un peu plus élaborée dans certaines opérations de commandement, qui donne les ordres? Le Canada a 2000 hommes, ou je ne sais pas exactement combien nous en avons; les autres pays ont également un certain effectif. De toute évidence, nous ne faisons pas tous le même travail. Il y a un certain nombre d'opérations de commandement. Qui décide du genre de personnes dont nous pouvons avoir besoin? Qui donne les ordres? Est-ce que c'est l'OTAN? Est-ce qu'il s'agit des États-Unis? Qui prend la décision?

Mgén Stuart Beare: Je ne peux pas vous dire avec exactitude qui, pour ce qui est des personnes, ou quoi, pour ce qui est des institutions.

M. Paul Steckle: D'où vient l'ordre de commandement?

Mgén Stuart Beare: En fin de compte, un appel à la contribution des Forces canadiennes pour ce qui est de la capacité militaire serait administré par le quartier général de la Défense nationale, le chef d'état-major de la Défense ainsi que le commandement du Corps expéditionnaire canadien.

Pour ce qui est de la décision d'y aller ou de ne pas y aller, et avec quoi, pour faire quoi, de toute évidence, il s'agit d'une décision prise par le gouvernement du Canada. Le dialogue entre le commandant des Forces canadiennes, le CEMD ainsi que le gouvernement est permanent. Donc, avant tout, c'est le gouvernement du Canada qui nous donne les ordres.

Lorsque nous arrivons sur un théâtre, nous nous adaptons au climat local de commandement et contrôle afin d'être unifiés pour ce qui est de l'objectif avec nos collègues, et par ailleurs, nous sommes toujours fidèles à la raison d'être de notre mission ayant poussé le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de la Défense nationale, à envoyer nos troupes sur le terrain.

M. Paul Steckle: Donc quelqu'un a un catalogue du matériel que possède le Canada et du matériel que les Britanniques ont à leur disposition. Si vous aviez besoin d'un plus grand nombre de véhicules blindés, il saurait où s'adresser pour les obtenir.

Mgén Stuart Beare: Ce n'est jamais aussi précis que cela, monsieur. On en a une bonne idée, et il est clair que l'on connaît les caractéristiques recherchées, mais l'objectif n'est pas de demander et la doctrine suivant laquelle nous nous entraînons avec nos partenaires de l'OTAN nous enseigne qu'en matière de prestation de la force, pour ce qui est des besoins relatifs à une mission, on ne demande pas des chars, on demande des moyens. On ne demande pas des avions, on demande une capacité.

La capacité requise pour cette mission est celle-ci : déployer une puissance dans toute cette région, une puissance suffisante pour exécuter des activités opérationnelles de ce type dans ce climat. Et ces moyens ou cette capacité permettent aux forces militaires de recommander ensuite des formations d'attaque et ce sont ensuite les commandants militaires qui prennent la décision finale après consultation des gouvernements.

M. Paul Steckle: Le ministre a fixé certains objectifs en ce qui concerne l'accroissement de l'effectif militaire. Où en sommes-nous en ce qui concerne le recrutement? Est-ce que le recrutement progresse suivant les plans ou alors faudra-t-il faire un effort supplémentaire pour encourager...? Que se passe-t-il à cet égard?

Mgén Stuart Beare: Je pense que le chef d'état-major de la Défense a déclaré que parallèlement aux opérations, le recrutement est notre première priorité. Nous ne tenons pas le recrutement pour acquis. Le processus de recrutement de nos successeurs est un processus continu. Et en réalité, je pense que notre obligation professionnelle est de former nos propres successeurs de sorte que la mission de défense du Canada puisse être exécutée par des personnes plus jeunes que nous lorsque nous prendrons de l'âge.

Donc le recrutement est notre première priorité en parallèle avec les activités opérationnelles. Nous avons atteint notre objectif de 2005-2006, d'après les précédents chiffres relatifs à la croissance, et nous déployons des efforts colossaux afin non seulement de maintenir notre effectif cette année, mais de l'augmenter. En tant qu'instructeurs, nous sommes en train de créer une plus grande capacité de former davantage de recrues, et on commence déjà à faire appel à cette capacité. Nous dispensons déjà deux autres cours de formation de base des recrues en tant qu'armée, en plus de ceux qui sont offerts à l'école de recrutement de Saint-Jean, parce qu'ils ont déjà dépassé leur capacité, et c'est ce se passe à Valcartier en ce moment.

• (1640)

Le président: Merci, monsieur Steckle.

Monsieur Calkins.

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): Merci. Et merci à vous, général, de votre présence ici.

Je voudrais simplement poursuivre dans cette veine. Il y a eu des progrès, je le sais, en ce qui concerne le recrutement, mais la vérificatrice générale a déclaré essentiellement que les plans d'expansion des forces sont menacés. En effet, dans son rapport du 16 mai, elle a fait valoir que seulement 4 700 recrues réussissent à franchir toutes les étapes du processus chaque année. Je me demande ce qui est fait en vue maintenir notre engagement en Afghanistan et pour remplir nos autres obligations.

De combien de nouvelles recrues avons-nous besoin? Est-ce que le chiffre de 4 700 est suffisant ou devons-nous l'augmenter? Il ne s'agit pas seulement d'augmenter l'effectif, mais également de remplacer les militaires qui prennent leur retraite, donc est-ce que ce chiffre est suffisant? Vous avez dit que vous avez atteint vos objectifs. Peut-être que vous avez déjà répondu à cette question, mais est-ce que nous atteignons nos objectifs à long terme ou devons-nous nous fixer des chiffres plus élevés sur une base annuelle?

Mgén Stuart Beare: L'an dernier, nous avons atteint l'objectif de maintien en poste et celui de l'expansion de la Force. Donc, l'année dernière nous avions un objectif d'expansion. Cette année, ce même objectif d'expansion est encore plus élevé parce que l'on nous a fixé un objectif de recrutement supérieur à celui de l'année précédente. Donc nous sommes en train de nous adapter à un objectif de croissance encore plus élevé.

Pour ce qui est du nombre d'années qu'il faudra pour atteindre cet effectif, à dire vrai, je serais bien embêté de vous répondre avec un chiffre exact. Mais le chef d'état-major de la Défense a réuni tous ses dirigeants, les officiers supérieurs ayant le grade de général et d'amiral pour une réunion de deux jours et il nous a demandé de faire

un examen de conscience et de nous poser la question, c'est-à-dire si les Canadiens ne viennent pas vers nous, quelle en est la raison? Si les candidats que nous recrutons nous quittent entre le moment où nous avons réussi à les intéresser et celui où nous nous efforçons de les enrôler, quelle en est la raison? Si nous perdons nos recrues durant les trois à cinq premiers mois de leur entraînement, quelle en est la raison? La dernière chose que nous voulons, c'est de perdre un candidat qui souhaite faire partie des Forces.

Donc nous nous sommes interrogés sur ce qui se passe, notamment sur nos méthodes de recrutement, notre mode de fonctionnement, notre méthode d'entraînement et sur les moyens que nous prenons pour maintenir les militaires en poste. Ce travail d'introspection a été réalisé à l'échelon le plus élevé que j'aie jamais vu. Le chef de l'administration du personnel militaire, qui est la personne chargée de gérer les ressources humaines des Forces canadiennes, travaille d'arrache-pied.

M. Blaine Calkins: Le rapport de la vérificatrice poursuit en mentionnant que « le ministère de la Défense nationale doit améliorer ses efforts de recrutement afin d'attirer des personnes qui n'ont jamais vraiment envisagé une carrière militaire ». C'est ce dont nous venons justement de parler. J'aimerais que vous nous en disiez un peu plus sur le sujet, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

Il existe un certain nombre de programmes destinés aux jeunes Autochtones, et l'un de ceux-ci est le programme des Bold Eagle qui se donne dans ma circonscription, dans une collectivité située près de Wetaskiwin. Je me demandais si vous pourriez élaborer un peu sur le sujet et nous dire si vous déployez des efforts particuliers pour recruter les jeunes Autochtones canadiens.

Mgén Stuart Beare: Oui. Les deux programmes qui connaissent des pics et des creux, en fonction de la capacité que nous avons de les offrir, sont les Bold Eagle et Tommy Prince. Les Bold Eagle attirent des soldats de la réserve, tandis que Tommy Prince les attire dans la force régulière. Et cela concerne seulement l'armée; je ne parle pas des forces navales ou des forces aériennes. Donc la réponse est oui, nous travaillons très fort pour attirer, recruter et enrôler des membres de toutes les collectivités dans toutes les régions du pays, y compris les Autochtones.

Le programme des Bold Eagle ne produit pas de soldats à temps plein; il produit des soldats de réserve. Nous espérons que ce programme crée un réseau d'expériences positives et qu'il contribue essentiellement à élargir le réseau d'expériences encore plus positives pour un plus grand nombre de personnes, ce qui devrait les inciter à se joindre à nous.

En toute connaissance de cause, nos centres de recrutement ne considèrent plus les collectivités comme un groupe homogène. En effet, les collectivités sont finalement des regroupements d'autres collectivités. Aussi, nos centres de recrutement orientent leurs efforts en direction de la cible — peut-être que ce n'est pas le mot juste — de manière à communiquer avec les collectivités en utilisant leur culture et leur langue pour les inciter à se joindre à nous. Nous leur demandons de joindre les rangs d'une institution nationale appelée les Forces canadiennes. Nous n'essayons pas de leur vendre quoi que ce soit. Nous adaptons notre message ou nous communiquons avec ces collectivités dans leur langue et en adoptant des méthodes qui leur conviennent; notre profession en tant qu'institution canadienne est de les attirer vers nous, sans pour autant utiliser la même méthode de communication pour tous et chacun.

En Colombie-Britannique, nous avons un programme qui connaît un énorme succès et qui s'adresse à la collectivité indo-canadienne. Ce programme communique avec ce groupe de façon plus particulière en utilisant des méthodes et des programmes d'extension conçus à leur intention. Mais à partir du moment où un jeune homme ou une jeune femme de cette collectivité se joint à nous, c'est à une institution nationale qu'ils ont affaire. Si nous pouvons leur faciliter les choses, comme nous le faisons sur le plan de la tenue et des facteurs liés aux cérémonies militaires, alors cela leur donne une plus grande latitude et nous en donne une plus grande à nous aussi.

• (1645)

M. Blaine Calkins: D'accord. Merci.

L'armée possède maintenant le nouveau Centre canadien d'entraînement aux manoeuvres de Wainwright. À titre de député de l'Alberta, je connais assez bien le terrain. Personnellement, je ne suis jamais allé en Afghanistan, mais j'ai vu des photos et il me semble que le terrain ressemble davantage à l'ouest de l'Alberta qu'à l'est, où se trouve justement Wainwright. Pourriez-vous nous expliquer comment l'entraînement donné à Wainwright surmonte certains points faibles liés notamment au facteur du terrain qu'une partie des soldats déployés en Afghanistan devront affronter?

Mgén Stuart Beare: Monsieur, je pense que vous avez l'intention de vous rendre bientôt en Afghanistan. Lorsque vous arriverez à Kandahar, vous constaterez que ça ne ressemble pas du tout aux Montagnes Rocheuses? C'est un terrain plat et extrêmement chaud.

M. Blaine Calkins: Non, mais la frontière avec le Pakistan est la région où la mission se déroule actuellement.

Mgén Stuart Beare: Une partie de nos opérations se déroule là-bas, en effet.

M. Blaine Calkins: Oui.

Mgén Stuart Beare: Vous avez tout à fait raison. Essentiellement, ce pays comporte à peu près tous les genres de terrain. Il y a de hauts plateaux, des déserts, des montagnes, des zones vertes et du sable.

Pour ce qui est de notre capacité à vivre dans ces environnements, dans les montagnes et dans les déserts, pour ainsi dire par nos propres moyens, sans appui, notre entraînement de base y pourvoit. Si nous avons besoin des compétences spécialisées pour les opérations en montagne, nous formons certains éléments à cet égard. Ces éléments obtiennent l'entraînement nécessaire et, lorsqu'ils partent, ils deviennent les spécialistes. Les opérations en montagne comportent ce genre de spécialistes au sein de l'équipe.

La chose la plus importante que nous devons reproduire à Wainwright n'est pas nécessairement le terrain. C'est plutôt ce que j'appelle l'« environnement humain » ou encore l'« environnement du conflit ». Notre personnel n'essaie pas de surmonter la difficulté présentée par les montagnes, le terrain et les déserts. C'est seulement l'endroit où ils vivent. Ce qui leur pose le plus de problèmes c'est de surmonter les conditions humaines dans lesquelles ils évoluent.

Dans le cas d'une mission en Afghanistan, on leur présente une réplique du milieu afghan. Ils y voient des civils, des agriculteurs et des commerçants. On leur présente des scénarios conflictuels dans lesquels on met en scène des fonctionnaires corrompus, des citoyens dépossédés, des extrémistes terroristes et des talibans. C'est ce que le centre de Wainwright nous permet de faire.

En fait, cette année nous avons octroyé un contrat à une société américaine pour fournir des acteurs chargés de jouer des rôles très précis sur le champ de bataille. Nous tenons absolument à ce que les choses soient faites de façon très professionnelle; cette société

commencera ce travail dès l'automne à Wainwright. C'est une méthode utilisée par l'armée américaine depuis déjà un certain temps.

C'est ce genre de situation que nous essayons de reproduire.

Le président: Merci, monsieur.

Monsieur Bouchard.

[Français]

M. Robert Bouchard (Chicoutimi—Le Fjord, BQ): Merci pour votre exposé et pour votre présence.

Mon collègue vous a interrogé tout à l'heure sur le nombre de militaires qui pouvaient être engagés dans des actions offensives. Je n'ai pas compris véritablement votre réponse, mais j'aimerais vous interpellier à nouveau à ce sujet.

Pouvez-vous nous donner le nombre de militaires qui sont au front, c'est-à-dire ceux qui pourchassent les talibans et ceux qui sont véritablement affectés à des actions offensives? Y en a-t-il 200, 300 ou davantage?

Mgén Stuart Beare: Il y en a plus de 1000.

M. Robert Bouchard: Il y en a plus de 1000!

Mgén Stuart Beare: C'est exact, puisqu'il faut compter tous ceux qui participent aux opérations à l'extérieur du camp. Nous avons trois compagnies d'infanterie, et chacune compte entre 130 et 140 soldats. Lors d'un déploiement, tous y participent. Ils sont appuyés par l'artillerie qui fait le repérage des feux,

[Traduction]

l'officier observateur avancé.

[Français]

L'artillerie fournit les canons qui appuient les troupes qui manoeuvrent. Nos ingénieurs permettent aux soldats de se déplacer sur le terrain lorsqu'il y a des champs minés ou s'il y a une menace de déception électronique par imitation. Ils protègent les troupes. L'équipe responsable de la surveillance aérienne fournit une image visuelle du terrain qui se trouve devant les troupes. Toutes ces forces sont donc impliquées dans les manoeuvres. À la fin de la journée, il se peut que seulement un ou deux fantassins aient fait le travail leur permettant de...

• (1650)

M. Robert Bouchard: ...de détenir...

Mgén Stuart Beare: ...détenir un adversaire. Il se peut qu'à la fin de la journée, deux soldats aient suffi pour faire ce travail, mais la force au complet les aura appuyés, soit dans un contexte opérationnel, soit en fournissant l'assurance d'approvisionnement de soins médicaux lorsqu'il y a des blessés, soit en assurant les communications, soit par des services de renseignements ou soit en constituant la puissance de feu. Le groupe tactique est constitué d'environ 1 500 personnes qui sont toutes déployées sur le terrain, travaillant ensemble afin d'atteindre le même objectif.

D'autre part, le commandement national, qui constitue la chaîne de commandement assurant le contact avec Ottawa, est constitué d'environ 200 personnes. Il fournit les renseignements aux forces. De plus, il y a toujours le groupe de soutien national qui fournit l'approvisionnement et l'appui à nos soldats.

En fait, on ne fait pas de distinction entre le fantassin et ceux qui le soutiennent. Ce sont tous des soldats, ils participent tous à la même opération. Nous faisons beaucoup de manoeuvres à Kandahar, si nous nous comparons à nos collègues des forces alliées.

Il est difficile de vous donner des chiffres, puisqu'il est difficile de faire la distinction entre ceux qui en font partie et ceux qui n'en font pas partie. La plupart des 1 500 personnes qui constituent les groupes tactiques travaillent à l'extérieur du campement.

M. Robert Bouchard: Je vous remercie.

Vous semblez compter sur plusieurs bases canadiennes pour obtenir le nombre de militaires requis pour cette mission en Afghanistan. Croyez-vous que vous demandez le maximum?

Je reformule ma question. Si on considère l'ensemble des ressources militaires du Canada, comment qualifiez-vous votre demande en effectifs? Puisqu'il y a plus de 2 000 militaires en Afghanistan et compte tenu de l'ensemble de nos effectifs au Canada, qualifieriez-vous votre demande de forte, de normale ou régulière, ou de faible?

Mgénéral Stuart Beare: L'Armée de terre des Forces canadiennes compte presque 18 000 membres. Nous fournissons 4 000 soldats par année aux opérations à l'étranger. Il s'agit d'un chiffre de planification. Lorsque nous avons une mission comme celle en Afghanistan, nous ajustons nos chiffres de façon à atteindre les objectifs de l'opération en tenant compte de nos capacités au Canada. Alors, nous déployons presque 4 000 soldats par année pour une seule mission, celle en Afghanistan. Nous comptons deux rotations par année. Nous faisons davantage que participer à des opérations à l'étranger.

Comme je l'ai dit au début, nous sommes dans une période de croissance, de transformation. Nous avons toujours la responsabilité de soutenir la force de base afin de pouvoir participer à ce genre de mission à l'étranger ou au Canada au cours des cinq à dix années à venir. Tout cela représente du travail.

Toutes les Forces canadiennes sont impliquées dans ces quatre tâches. Quant à l'Armée de terre en particulier, ces quatre tâches nous tiennent très occupés: le soutien pour la base des forces de génération, les opérations, la transformation et la croissance.

Comme je le disais plus tôt, nous avons besoin d'agrandir la force de base. Nous voulons augmenter le nombre de nos unités. Compte tenu de la croissance maintenant permise des Forces canadiennes, je suis confiant que nous allons y parvenir. Entre-temps, nous devons toujours maintenir un équilibre entre les opérations au Canada et les opérations à l'étranger.

Alors, je ne vous dirai pas que ceux que l'on déploie ne sont pas prêts.

• (1655)

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous allons poursuivre.

Madame Gallant, et puis monsieur McGuire.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président, et par votre entremise, merci au témoin.

Pour ce qui est de l'entraînement des nouvelles recrues, quel est le facteur déterminant maintenant? Autrement dit, quel est le plus grand défi que les Forces canadiennes doivent relever à ce moment-ci pour qu'une nouvelle recrue demeure en poste jusqu'à ce qu'elle atteigne la compétence suffisante pour aller au combat?

Mgénéral Stuart Beare: Il y a des choses que nous nous efforçons de faire. Premièrement, nous tentons de réduire le délai entre le moment où une personne se montre intéressée à être enrôlée et celui où elle devient une recrue entraînée — ce qui est pratiquement un

oxymoron, dans le sens que vous n'êtes plus tout à fait une recrue mais que vous êtes enrôlé et employable — entre le moment où vous commencez votre entraînement de recrue jusqu'à celui où vous devenez employable dans votre métier.

La formation dans certains métiers peut prendre plusieurs années. La formation d'un pilote ou d'un sous-marinier par exemple prend des années. Donc nous nous efforçons de raccourcir la période d'instruction préparatoire, qui est simplement la période d'instruction des recrues — autrement dit, la période de « bienvenue dans les Forces » — au cours de laquelle on prépare la recrue avant de la remettre aux mains de l'armée, de la marine ou de la force aérienne afin de pouvoir les entraîner dans leur métier particulier plus rapidement.

Donc la commande à remplir est la suivante : en attirer davantage, les enrôler plus rapidement et les amener à suivre l'instruction préparatoire plus rapidement aussi. Ces candidats ne sont pas prêts à être déployés avant d'avoir suivi un entraînement dans un métier précis de l'armée, de l'infanterie, de l'artillerie, du génie, de la transmission et ainsi de suite, et tant qu'ils ne se sont pas joints à leur équipe dans les unités affectées à des opérations.

Mme Cheryl Gallant: Si nous voulions cerner l'obstacle qui vous ralentit à toutes ces diverses étapes, serait-ce le nombre de postes d'instructeur disponibles? Quels sont les principaux obstacles à surmonter afin d'accélérer ces processus?

Mgénéral Stuart Beare: Pour commencer, en tant qu'institution, il faut changer notre attitude concernant les méthodes de recrutement. Et deuxièmement, dans notre bureaucratie, il faut s'attaquer sérieusement aux obstacles institutionnels qui nous empêchent d'enrôler les candidats plus rapidement.

Les autres difficultés sont sur le plan de la citoyenneté et des autorisations de sécurité; il y a un certain nombre de vérifications à effectuer avant de pouvoir enrôler une personne en tant que membre des Forces canadiennes. À partir du moment où ces personnes s'enrôlent, nous avons une obligation réciproque.

Donc ces difficultés existent, elles sont connues, et on tente de les surmonter. Mais pour cela, il faut du temps.

Pour ce qui est de la production, nos institutions d'instruction n'ont pas encore atteint la taille requise pour soutenir et élargir les effectifs des Forces canadiennes. Donc il nous faut non seulement accroître nos forces sur le terrain, mais en même temps donner plus d'ampleur aux institutions d'entraînement requises pour créer ces mêmes forces d'intervention. Nous ne sommes pas encore arrivés à destination.

Mme Cheryl Gallant: Dans quelle mesure est-ce que l'on met l'accent sur l'importance d'éviter les dommages collatéraux ou les morts chez les civils? Par exemple, lorsque vous évaluez le rendement sur les simulateurs que vous avez mentionnés un peu plus tôt, dans quelle mesure est-ce que les résultats du candidat sont affectés s'il a tiré par erreur sur un civil au cours de... Est-ce qu'il perd des points? Que se passe-t-il exactement?

Mgénéral Stuart Beare: Pour ce qui est de l'instruction individuelle, lorsqu'elle vous enseigne une nouvelle compétence, l'école fournit des scénarios pour vous mettre à l'épreuve. Si vous êtes un carabinier qui mène une opération d'infanterie et que vous commettez une erreur, cette erreur reviendra vous hanter. Le meilleur professeur est l'échec dans le cadre d'un environnement d'instruction contrôlé. Si vous commettez une faute, de jugement ou autre, on vous le fait savoir dans le cadre d'apprentissage, ce qui vous permet d'en tirer des leçons, de les intérioriser et ensuite d'aller de l'avant.

À Wainwright, pour les besoins de l'instruction collective, une compagnie de carabiniers tente de traverser une ville où se cachent des insurgés; les insurgés, les soldats et les non combattants sont instrumentés et dès que quelqu'un utilise la force, notamment une arme contre un non-combattant, un avertissement s'affiche à l'écran. C'est un événement important dans le cadre de l'instruction qui entraîne une rétroaction, non seulement à l'individu mais à toute l'équipe. Comment vous êtes-vous retrouvé dans cette situation? Pourquoi vous êtes-vous retrouvé dans cette situation? À quoi pensiez-vous lorsque vous avez passé à l'action? Que feriez-vous la prochaine fois si vous pouviez recommencer? Nous leur fournissons toute cette information dans le cadre des scénarios d'instruction également.

Mme Cheryl Gallant: Donc je peux voir que l'on insiste beaucoup sur l'importance d'éviter d'avoir des pertes civiles.

Mgén Stuart Beare: Absolument. Nous sommes orientés vers la réussite de la mission. Et ces pertes ne nous font pas avancer dans la bonne direction.

• (1700)

Mme Cheryl Gallant: Dans la mesure où vous en avez l'autorisation, auriez-vous l'amabilité de nous parler un peu du programme « la paix par la puissance » qui, je pense, offre aux talibans l'immunité en échange de la coopération. Pourriez-vous nous en parler un peu?

Mgén Stuart Beare: Je ne peux malheureusement pas vous en parler, parce que j'ignore complètement de quoi il s'agit.

Le président: Votre temps est écoulé, madame Gallant.

Mme Cheryl Gallant: Très bien. Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur McGuire, et ensuite monsieur Hiebert.

L'hon. Joe McGuire (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président.

Il n'y a plus beaucoup de questions à poser.

Est-ce que vous faites partie du groupe qui entraîne la nouvelle armée afghane pour qu'elle puisse éventuellement prendre votre place lorsque les alliés quitteront le pays?

Mgén Stuart Beare: Nous dispensons de l'instruction aux soldats qui se déploient... et ce sont eux ensuite qui donnent de l'instruction à l'armée afghane. C'est exact.

Personnellement, je n'ai aucun rapport avec l'armée afghane en Afghanistan.

L'hon. Joe McGuire: Donc vous entraînez les officiers?

Mgén Stuart Beare: Oui, c'est exact, nous donnons de l'instruction aux officiers — les adjudants et leurs chefs — qui se déploient à Kaboul, au centre d'entraînement national. Par l'entremise de notre système d'instruction, nous formons les soldats qui travaillent de concert avec l'Armée nationale afghane et la police nationale. À compter de cet été, nous allons déployer une équipe de liaison militaire d'observation qui vivra avec un bataillon et fournira la capacité de soutien des forces alliées.

Nous entretenons la liaison avec l'armée nationale afghane au centre d'entraînement national qui forme leurs principaux officiers et leurs soldats. Nous évoluons de concert avec l'armée nationale et la police nationale. Nous avons l'intention d'intégrer des professionnels canadiens, des officiers et des sous-officiers à un bataillon afghan à partir de cet été et de cet automne, pour les encadrer et les conseiller également.

L'hon. Joe McGuire: Est-ce que les alliés le font aussi? Est-ce que vous fonctionnez tous sur le modèle de Wainwright, les uns avec les autres et en parallèle avec l'armée afghane?

Mgén Stuart Beare: Nous serions incapables de former les Afghans pour qu'ils atteignent notre degré de sophistication. L'instruction dont ils ont besoin leur est fournie en Afghanistan. Avec le modèle de Wainwright, nous avons tout simplement repris les pratiques exemplaires de nos alliés nationaux, en particuliers les Britanniques et les Américains, et nous nous en inspirons pour dispenser l'instruction. Pour ce qui est de l'instrumentation, elle est tellement sophistiquée qu'elle se situe à la fine pointe de la technologie dans le monde. Nous utilisons cette même technologie et même parfois nous la dépassons avec certaines de nos capacités.

Pour ce qui est de l'instruction de l'armée nationale afghane, c'est leur pays, leur culture et nous nous adaptons à eux.

L'hon. Joe McGuire: Est-ce qu'ils vous aident à vous entraîner ainsi que les alliés?

Mgén Stuart Beare: Il est clair qu'ils nous aident en nous enseignant certaines choses. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'ils nous aident à nous entraîner.

L'hon. Joe McGuire: Bon, c'est de l'enseignement.

Mgén Stuart Beare: Absolument. La culture, la façon de voir l'espace dans lequel on évolue — c'est leur pays après tout. Ils peuvent plus facilement que nous faire la différence entre le bon grain et l'ivraie.

Pour ce qui est d'amener les influenceurs physiques et non physiques jusqu'à eux, ça nous le faisons très bien.

L'hon. Joe McGuire: Est-ce qu'il y a une force aérienne entraînée en Afghanistan — une force aérienne afghane?

Mgén Stuart Beare: Je ne pourrais pas vous répondre avec certitude. Je suppose que la réponse est oui, mais si elle est entraînée, ce n'est pas par nous.

Le président: Il vous reste encore un peu de temps, Joe.

L'hon. Joe McGuire: C'est bon, j'ai terminé.

Le président: Nous allons céder la parole à M. Hiebert.

M. Russ Hiebert (Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale, PCC): Merci.

Merci de votre présence.

Ma première question porte sur cette instruction additionnelle, sur cet entraînement qui va au-delà de l'instruction normale, et que la mission en Afghanistan a générée pour vous.

Mgén Stuart Beare: Cela ne nous a pas créé beaucoup de surprises depuis que nous nous sommes engagés. Je dirais que le 11 septembre a été en quelque sorte un point tournant dans notre prise de conscience collective. Nous avons véritablement adapté notre instruction, notre éducation et notre perfectionnement professionnel depuis la guerre froide et depuis que le mur est tombé. Nous voyons maintenant le monde tel qu'il est : les conflits à l'intérieur d'un État par opposition aux conflits entre États deviennent la norme; les conflits sont complexes plutôt de simplement opposer les rouges contre les bleus, les bons contre les mauvais et les scénarios ne sont plus aussi simplistes. Donc, depuis un certain nombre d'années nous nous sommes adaptés à cette nouvelle situation.

Je dirais que la véritable tâche pour l'instruction et le perfectionnement professionnel consiste à faire en sorte, en tant que soldats professionnels, de bien comprendre l'insurrection. D'où vient-elle, qu'est-ce qui la motive? Qu'est-ce qui la soutient? Comment intervenir contre l'insurrection? Lorsque je parle d'intervenir contre l'insurrection, je ne pense pas à la manière d'agir en tant que militaires contre l'insurrection, mais plutôt à la manière de procéder pour créer un environnement qui ne lui soit pas favorable, et cet environnement est créé par les autorités locales, la police locale et les autres. C'est le premier point.

L'autre consiste à élever le niveau de compétence attendue de la part d'un soldat. Il est beaucoup plus facile pour le commandant d'une compagnie de carabiniers de 150 soldats de les aligner et de les faire avancer comme une seule équipe que d'envoyer deux hommes en mission dans un bâtiment, appuyés par deux autres de l'autre côté de la rue aux prises avec un policier en colère, cette intervention étant soutenue par un système de renseignement dont la source est en train de vous dire où est le méchant. Le niveau de complexité s'est élevé.

Cela exige de nous de faire en sorte que nos soldats de tous les grades soient absolument compétents dans leurs aptitudes de base, celles qu'ils emportent avec eux, qu'ils puissent s'adapter à l'environnement au sein duquel ils vont évoluer, et qu'ils aient en outre confiance non seulement en eux-mêmes mais dans leurs coéquipiers.

C'est la raison pour laquelle, si on la regarde sur le papier, cette mission d'entraînement peut nous sembler onéreuse, mais en réalité elle est absolument nécessaire. La contre-insurrection nous a forcés à adopter un nouveau niveau de travail sur lequel nous concentrer et à créer la confiance et la compétence, jusqu'aux échelons les plus bas, afin que les militaires puissent réaliser des opérations indépendamment des chaînes de commandement dans un environnement très complexe.

• (1705)

M. Russ Hiebert: Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste deux minutes.

M. Russ Hiebert: Je vais passer tout de suite à ma dernière question, dans ce cas.

Quelles sont les principales ressources dont vous pourriez avoir besoin dans le futur pour maintenir nos installations d'entraînement aux manœuvres terrestres et pour que le calibre et le niveau requis de nos soldats canadiens continuent de dominer les forces d'opposition? Essentiellement, combien faudrait-il investir de plus dans votre domaine d'expertise afin d'obtenir des niveaux encore plus élevés d'excellence?

Mgén Stuart Beare: Le premier facteur, ce sont les personnes. Nous devons nous assurer de ne pas avoir à puiser dans les autres parties de l'organisation pour faire fonctionner un système d'instruction.

Deuxièmement, ce sont les partenaires. La nature des opérations que nous menons de nos jours — l'ensemble du gouvernement, les trois D, faites votre choix — nous force à travailler en collaboration avec nos partenaires avant de nous rendre directement sur le théâtre. Il nous faut davantage à cet égard.

Enfin, il y a l'équipement. La qualité de matériel que nous utilisons à l'étranger est la meilleure du genre dans le monde. Cependant, nous n'en avons pas suffisamment au pays, ce qui signifie que nous ne pouvons pas laisser tout cet équipement au même endroit; il faut déplacer le matériel jusqu'aux candidats à

l'entraînement au fur et à mesure que nous désignons divers groupements tactiques pour qu'ils prennent la direction des opérations. Nous devons modifier les barèmes de notre équipement ici, au Canada, en fournir davantage là où il est en quantité limitée, et faire en sorte qu'il s'en trouve partout où nous en avons besoin, et pas seulement dans certains endroits, ce qui nous force à déplacer cet équipement continuellement.

Ce seraient mes trois points les plus importants.

Le président: Je vais céder à la parole à monsieur Dosanjh, et cela clôturera notre premier tour. Nous verrons ensuite combien de temps il nous reste.

L'hon. Ujjal Dosanjh: Vous parliez de recrutement et de maintien en poste de l'effectif. Je vous écoutais, mais finalement vous n'avez pas réellement répondu à la question la plus importante. Pourquoi est-ce que l'on perd des recrues entre le moment du recrutement et celui où l'instruction est achevée, ou peu après que la recrue a terminé son entraînement? Pourquoi n'arrivez-vous pas à en recruter suffisamment, pour commencer? Vous n'avez pas répondu à cette question.

Mgén Stuart Beare: La réponse est qu'entre le moment où la personne présente une demande et celui où elle s'enrôle il y a des étapes intermédiaires qui sont responsables du désistement, monsieur. Ce qui ralentit le processus, en partie, ce sont nos propres pratiques, que nous contestons nous-mêmes aujourd'hui et, en partie, des questions de gouvernance, sur lesquelles nous n'avons pas beaucoup d'influence : la vérification de sécurité, la citoyenneté et ainsi de suite.

De fait, dès qu'ils ont mordu, il faut se dépêcher de les rapprocher et de les enrôler. Ce qui ralentit ce processus, à l'heure actuelle, ce sont les vérifications de sécurité, les examens de santé et d'autres facteurs semblables.

L'hon. Ujjal Dosanjh: Est-ce que c'est cela que vous voulez dire par vos propres pratiques?

Mgén Stuart Beare: Oui, ce sont nos pratiques ou nos institutions.

Une fois que nous avons réussi à les intégrer au système d'instruction, toutefois, nous avons alors l'entière maîtrise de la situation. Si nous les perdons alors qu'ils sont en train de suivre leur instruction, ce n'est pas en raison d'un manque d'effort de notre part, ou d'un manque de volonté de la leur. Il arrive un moment où ce que vous pensiez ou l'idée que vous vous faisiez de la vie militaire et ce qui se passe réellement vous frappe. À mon avis, le plus important, ce n'est pas de demander aux militaires pourquoi ils ont joint les forces, mais plutôt pourquoi ils sont restés. Ce que nous avons constaté finalement, c'est que ceux qui sont restés ont compris très tôt au début de leur instruction dans quoi ils s'étaient engagés, et qu'ils se sont dit à eux-mêmes que c'était ce qu'ils voulaient.

L'hon. Ujjal Dosanjh: Merci.

Le président: Il nous reste encore un peu de temps, si vous voulez commencer un troisième tour.

Monsieur Hawn.

• (1710)

M. Laurie Hawn: Merci, monsieur le président.

Vous avez soulevé la question de la citoyenneté à deux ou trois reprises. Quel est le problème avec la citoyenneté?

Mgén Stuart Beare: Actuellement, il faut que les personnes désireuses de s'enrôler dans les Forces canadiennes détiennent au moins le statut d'immigrant reçu. J'ignore d'où cela provient exactement. Est-ce pour des motifs d'ordre juridique ou une politique ministérielle ou quelque chose d'autre, je l'ignore pour le moment. Mais c'est un problème. Certaines personnes seraient intéressées à se joindre à nous, mais elles ne peuvent se permettre d'attendre un an ou même deux ans avant d'obtenir leur statut d'immigrant reçu. Voilà un exemple d'obstacle à l'enrôlement rapide pour ceux qui souhaitent joindre nos rangs.

M. Laurie Hawn: J'ai une raison très précise pour poser cette question. En effet, je présente un projet de loi conçu pour accélérer le processus, notamment en raccourcissant d'un jour l'accès à la citoyenneté pour chaque journée passée au service des Forces canadiennes, ce qui permettrait l'enrôlement des candidats avant qu'ils n'obtiennent la citoyenneté.

Ce type de programme a donné de bons résultats dans d'autres pays. Est-ce que vous avez entendu parler de l'expérience menée en France et aux États-Unis où on a adopté un programme de ce type sur une assez grande échelle?

Mgén Stuart Beare: Non, monsieur, je ne suis pas au courant. Mais tout ce qui permet d'accélérer les choses est bienvenu.

M. Laurie Hawn: Très bien.

Mgén Stuart Beare: À titre d'exemple, l'armée australienne peut vous engager en l'espace d'une semaine parce qu'elle sait très bien ce qu'elle obtient lorsqu'elle engage quelqu'un. Dans cette armée, on s'occupe de tout le reste; on fait en sorte de rattraper les choses plus tard. C'est vraiment extraordinaire de voir comment on peut engager un militaire formé même s'il provient d'un autre pays de leur choix, en l'espace d'une semaine. Des collègues à moi ont suivi cette voie.

Le président: Monsieur Dosanjh.

[Français]

M. Claude Bachand: N'est-ce pas mon tour? N'a-t-il pas terminé?

[Traduction]

Le président: Personne n'a rien dit lorsqu'il a passé son tour.

M. Claude Bachand: Qu'est-ce que vous dites?

Le président: Nous procédons dans l'ordre suivant : les libéraux, les conservateurs et ensuite les bloquistes.

L'hon. Ujjal Dosanjh: Merci...

Le président: Personne n'a rien dit lorsque nous sommes passés aux conservateurs, donc si M. Dosanjh souhaite...

M. Claude Bachand: Il vient juste de parler, il n'y a pas deux minutes.

Le président: C'est exact, mais lorsque nous avons terminé le deuxième tour, étrangement, nous avons commencé par un libéral et nous avons terminé avec un libéral. Alors je ne sais pas trop comment cela s'est produit.

L'hon. Ujjal Dosanjh: Si vous me donnez un petit moment, je vais conclure rapidement.

Je n'avais pas prévu de poser cette question, mais vous avez piqué ma curiosité. Je ne connais pas cette pratique consistant à enrôler des immigrants, ou des immigrants potentiels et à les intégrer au processus pour en faire des membres des Forces ou des militaires. Cela soulève tout un éventail de questions. Et c'est à contre-cœur que je vous pose la question.

Je suis né en Inde où j'ai été élevé, et je sais que l'armée indienne et l'armée britannique comptent dans leurs rangs des Gurkhas

népalais; ce sont essentiellement des mercenaires, même si j'aurais préféré ne pas utiliser ce terme. Personnellement, je suis très inquiet à l'idée de ce projet qui permettrait à des gens d'immigrer dans ce pays uniquement pour joindre les rangs de l'armée. Je pense que les immigrants qui arrivent dans ce pays le font pour devenir des citoyens de ce pays. J'admets que s'enrôler dans les forces militaires est une manière assez extraordinaire de servir le pays, mais je me demande en revanche si on possède tous les préalables requis pour s'intégrer aux forces militaires en tant que citoyen de ce pays, si on y émigre uniquement pour s'enrôler. J'ai de sérieuses réserves à ce sujet.

Mgén Stuart Beare: Oui, monsieur, et si je vous ai donné l'impression que c'était le but visé, eh bien ce n'était pas mon intention. Le but est d'accélérer le processus pour ceux qui souhaitent faire partie des forces militaires et qui ont également entrepris des démarches en vue d'obtenir leur citoyenneté. C'est le but visé, monsieur.

Le président: Merci.

Monsieur Bachand.

[Français]

M. Claude Bachand: Des académiciens nous disent que les généraux combattent toujours la dernière guerre, mais à mon avis, ce n'est pas ce que vous incarnez.

En ce qui concerne le Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre, j'ai lu que cela a lieu à Kingston et dans plusieurs écoles. Parmi celles-là, vous avez nommé celle de Wainwright, mais il y a aussi celle de Gagetown.

Premièrement, est-ce que vous fixez vous-même la doctrine et l'instruction, ou si c'est un autre général qui le fait?

Mgén Stuart Beare: Je travaille en partenariat avec un directeur général au renouvellement de la capacité des forces terrestres. Nous sommes partenaires dans le Système de la doctrine et de l'instruction. Alors, le lien entre la doctrine, l'instruction et les opérations est l'unification. Les leçons reçues sous mon contrôle ont une influence directe sur la rédaction de la doctrine.

Nous sommes un petit groupe de chefs qui s'occupent uniquement de la doctrine des opérations terrestres. Ce qui constitue le lien entre cela et nos centres d'instruction, ce sont les collèges d'état-major et les leçons reçues.

● (1715)

M. Claude Bachand: On voit ce que se passe dans certaines écoles, par exemple à Gagetown. Tout à l'heure, j'ai été un peu surpris de vous entendre parler de l'artillerie. J'imagine que vous vouliez surtout parler des mortiers, etc., car les gros canons qui tirent à 15 kilomètres n'existent probablement plus. Par contre, les véhicules blindés et autres constituent, à mon avis, une technologie et une doctrine qui ne sont plus adaptées à la situation actuelle. Pourtant, on la retrouve encore dans les écoles.

Ne peut-on pas commettre des erreurs telles que, par exemple, donner un entraînement à des gens pour qu'ils puissent opérer des véhicules blindés alors qu'en Afghanistan, on n'en a plus besoin? Est-ce que de telles erreurs peuvent se produire?

Mgén Stuart Beare: Si vous considérez cela comme une erreur, oui. Cependant, on considère que c'est la base des opérations terrestres qui offre le choix aux Canadiens et aux Canadiennes d'affecter une portion de la force militaire à la résolution d'une crise quelque part. Il n'est pas garanti que nous aurons toujours des situations comme celle en Afghanistan. Alors, nous avons une capacité de base de mener un combat dans un contexte contemporain, et nous pouvons, à partir de cette capacité de base, prendre une équipe tactique comme celle qui est présentement en Afghanistan et l'adapter à une mission spécifique. C'est là que nous en sommes maintenant. Nous ne voulons pas que notre armée soit uniquement en mesure de participer à la mission en Afghanistan.

M. Claude Bachand: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci.

Le temps nous manque, aussi j'aimerais vous remercier, monsieur, pour votre présence. Vous avez répondu à nos questions avec beaucoup de compétence, comme nous nous y attendions, et vos commentaires ont contribué énormément à améliorer notre connaissance de la situation et à déterminer avec exactitude comment nos troupes sont préparées lorsqu'elles se rendent à l'étranger pour affronter les situations réelles.

Merci beaucoup.

Nous allons maintenant prendre une très courte pause d'une minute avant de reprendre la réunion pour régler certaines affaires du comité, aussi nous allons vous dire au revoir.

Mgén Stuart Beare: Merci, monsieur le président.

• (1717) _____ (Pause) _____

• (1721)

Le président: Nous reprenons nos travaux, s'il vous plaît.

Merci beaucoup, voilà qui est très rapide.

Pour commencer, chers collègues, j'aimerais vous remercier tous de me donner cette occasion. J'ai parlé aux représentants de tous les partis pour leur demander de m'accorder quelques minutes pour régler une situation qui s'est produite lors d'une précédente réunion. Si vous voulez bien m'accorder ces quelques minutes, j'aimerais faire un résumé de ce qui s'est produit et voir ensuite si la résolution que j'ai rédigée est acceptable. J'aimerais vous parler des événements survenus le 8 juin, pour commencer, et ensuite de ceux qui sont survenus lors de la réunion du comité du 13 juin.

Premièrement, je tiens à vous assurer, monsieur Bachand, ainsi que tous les autres membres du Comité, que je n'ai pas cédé le fauteuil lors de la réunion du 8 juin parce que cela faisait partie d'un plan pour ajourner la réunion plus tôt. Je n'ai pas joué, je ne joue pas et je ne jouerai pas non plus ce genre de jeu avec ce comité; toutefois, la motion d'ajournement a bel et bien été présentée, et M. Bachand et le greffier ont fait les choses dans les règles, et elle a été adoptée.

À la suite de cette motion d'ajournement anticipé, Mme Black a présenté deux autres motions lors de la réunion du 13 juin. L'une de ces motions portait sur l'éventualité que d'autres motions dilatoires soient présentées dans le futur; mais elle a finalement été retirée. La motion en question est à mon avis celle dans laquelle Mme Black demande que des excuses soient présentées aux témoins.

Après examen de la motion, j'ai demandé conseil, et je me suis informé sur la recevabilité de cette motion; mes démarches ont donné des résultats mitigés. Le greffier en était arrivé à la conclusion

que la motion était recevable, à la lumière de ses recherches et des avis qu'il avait reçus, et à juste titre. Certains m'ont dit que la motion était admissible, et d'autres le contraire. Ce que j'aurais dû faire, et ce, d'autant plus que les opinions des membres du comité divergeaient, c'est de laisser le comité en débattre.

Pour commencer, monsieur Bachand, je vous assure que je n'avais aucunement l'intention de vous exposer à cette situation initiale.

Madame Black, je vais faire circuler parmi les membres du comité une lettre que j'ai rédigée à votre intention et pour que vous me fassiez part de vos commentaires. On vous la distribue à l'instant, je vais attendre que tous l'aient en main.

Voici ce que je vous propose: nous allons récupérer la liste des témoins, et sous l'en-tête, juste ici, nous inscrirons leurs noms.

J'aimerais m'excuser pour l'ajournement hâtif de la séance du Comité permanent de la défense nationale le 8 juin.

Je suis sensible au fait qu'à la demande du Comité, vous avis pris le temps, malgré votre horaire chargé, de comparaître lors de cette séance pour exposer votre point de vue sur le dossier que nous étudions. Il arrive souvent que les témoins profitent de la partie réservée aux questions pour présenter des arguments qu'ils n'ont pas eu le temps de faire valoir durant leur exposé de dix minutes.

S'il y a des éléments d'information que vous n'avez pu soumettre en raison de la fin anticipée de la réunion, je vous invite à les transmettre au Comité dans un mémoire auquel nous nous reporterons pour la préparation de notre rapport définitif.

Encore une fois, veuillez accepter mes excuses et je vous remercie d'avoir pris le temps de venir présenter vos observations au Comité.

Ce texte apparaîtra juste au-dessus de ma signature.

Mesdames et messieurs, c'est la voie que j'aimerais emprunter. Je suppose, madame Black, étant donné qu'il s'agissait de votre motion, que vous voudrez faire des commentaires.

• (1725)

Mme Dawn Black: Quel est le statut de la motion maintenant, ou alors avez-vous l'intention de représenter de nouveau la motion au comité?

Le président: Je suppose que si cette avenue n'est pas acceptable, c'est justement ce que je suis en train de vous dire : la motion que j'ai déclarée irrecevable est maintenant de nouveau sur la table. C'est une offre que je vous présente pour régler cette question, comme je viens de vous le mentionner.

Mme Dawn Black: J'aimerais bien connaître l'opinion des autres membres du comité

Le président: Très bien, dans ce cas, reprenons notre processus habituel — pour commencer les représentants de l'opposition officielle, puis les bloquistes et enfin les conservateurs, s'ils le souhaitent.

L'hon. Ujjal Dosanjh: Merci.

Évidemment, c'est une question très importante, et nous avons l'intention d'appuyer la motion de Mme Black.

Étant donné la nature de la lettre et ce que vient de dire le président, et à moins que Mme Black ne voie les choses d'un autre oeil, je serais enclin à accepter cette proposition, et à laisser la motion abandonnée là où elle est, à moins que vous ne souhaitiez réellement réinviter de nouveau ces témoins pour la période des questions. Mais il se pourrait qu'ils refusent de revenir; c'est le seul élément qui reste en suspens. Cette lettre règle toutes les questions que vous avez soulevées.

Le président: Monsieur Bachand.

[Français]

M. Claude Bachand: Je ne suis pas aussi complaisant que mon collègue.

Monsieur le président, malgré tout le respect que je vous dois, vous n'étiez pas ici au moment où les choses se sont passées. La résolution et la motion de Mme Black dit bien que le comité, et non le président, s'excuse. Le comité s'excuse du mauvais comportement des députés conservateurs. Ce sont tout de même eux qui ont voté en faveur de la motion d'ajournement. Personne de ce côté de la table ne l'a fait. De la façon dont la question a été réglée par la suite, il était même question que l'opposition demande la démission du président parce que, selon moi, on ne peut pas traiter des témoins de la sorte, essayer par la suite de cacher ce fait et dire qu'on ne savait pas ce qui s'est passé. Ce n'est pas admissible. Compte tenu de toute la procédure, on met la résolution de côté et on accepte votre lettre d'excuses.

J'aurais aimé qu'on adopte la motion aujourd'hui, parce que le comportement des membres conservateurs du comité est vraiment en cause. Il fallait être ici pour le voir. Cela s'est fait d'un coup sec. Je trouve qu'on n'a pas bien traité les témoins.

si on ne veut pas trop politiser le comité, il faudrait commencer sur le bon pied. Je veux bien accepter vos excuses, je sais que vous n'étiez pas impliqué là-dedans. Vous conviendrez avec moi, cependant, qu'il est bizarre que vous soyez venu me voir dans le lobby lundi pour me dire que vous n'y étiez pour rien et que, le lendemain, vous déclarez que la résolution dont on discutait était irrecevable.

Si mes amis du Parti libéral veulent être complaisants, qu'il en soit ainsi, mais je crois qu'on se dirigera alors vers d'autres problèmes. Vous êtes bien bon, monsieur le président, d'accepter cette responsabilité et de dire que c'est votre faute, alors que vous n'étiez pas là. Tant qu'à y être, je devrais peut-être écrire une lettre d'excuses, puisque j'occupais le fauteuil du président.

J'aurais préféré qu'on laisse la motion telle quelle. Si ce n'est pas le cas, on votera en faveur de la motion qui sera sur la table. Vous avez une lettre d'excuses et une motion. Je ne sais pas ce qui est sur la table, mais si c'est la motion, je voterai en faveur. Si c'est l'autre motion, je voterai contre elle parce qu'il me semble qu'il y a un autre élément très important. S'excuser auprès des membres du comité et des témoins est peu de chose, mais il aurait été courtois de rappeler ces témoins et de leur demander de venir terminer leur témoignage.

Ce n'est pas ce que dit la lettre du président aujourd'hui. Elle dit qu'en raison de la fin hâtive de la réunion, on les invite à transmettre au comité leurs éléments d'information dans un mémoire. Cela signifie que les députés conservateurs, lorsqu'ils seront en majorité et qu'ils n'aimeront pas certains témoignages, y mettront fin et diront aux témoins d'envoyer le reste de leur présentation par écrit. Ce n'est pas ainsi que je souhaite que l'on traite les témoins.

Personnellement, j'aimerais mieux que la première motion reste sur la table, mais j'attendrai la suite des événements pour décider de quelle façon je vais voter.

• (1730)

[Traduction]

Le président: En réponse à votre intervention, monsieur Bachand, la question que je m'efforce de régler est ma décision de déclarer que la motion visant à présenter des excuses était irrecevable.

Maintenant la question de la motion sur l'Allemagne; elle a été présentée, et adoptée, et on devrait en rester là.

Maintenant, peut-être que je pourrais laisser Mme Black faire...

Monsieur Hawn.

M. Laurie Hawn: Je pense que voici une tentative sincère de la part du président, et de notre part également, pour faire en sorte qu'un incident regrettable qui s'est produit rapidement soit maintenant chose du passé afin que nous puissions aller de l'avant avec les affaires du comité de manière raisonnable. Nous devons tous accepter le fait qu'il nous faut travailler de bonne foi, et ne pas spéculer sur ce qui pourrait se produire à l'avenir. Il s'est produit un événement ayant entraîné une certaine angoisse chez plusieurs, et nous le reconnaissons tous. Pour ma part, j'aimerais tourner la page en optant pour un compromis raisonnable et dès que possible, afin que nous puissions nous concentrer sur les vraies questions qui intéressent ce comité.

Le président: Monsieur Dosanjh.

L'hon. Ujjal Dosanjh: Puis-je faire une suggestion très amicale?

Si mes collègues du Bloc sont d'accord, peut-être pourrions-nous modifier la lettre de manière à donner aux témoins la possibilité de compléter leur témoignage par écrit, ou alors de revenir devant le comité pour la période des questions. Si j'ai bien compris, c'est la seule question qui reste à régler. Est-ce exact?

Une voix : Oui.

Hon. Ujjal Dosanjh : Si on laissait les témoins décider eux-mêmes s'ils veulent revenir ou simplement nous transmettre le reste de leur témoignage par écrit dans un rapport au comité. De cette manière, on tiendrait compte de l'objection de nos collègues du Bloc.

C'est une simple suggestion.

Le président: Je m'efforce de suivre la liste.

Monsieur McGuire.

L'hon. Joe McGuire: Claude a fait valoir quelques points très intéressants en mentionnant que la manière dont nous allons régler l'incident du 8 juin risque d'avoir une incidence sur le fonctionnement futur du comité.

Nous avons deux motions issues de l'ajournement de cette fameuse réunion. La première est une motion dilatoire, et on nous a dit qu'elle devait obtenir le consentement unanime pour être adoptée, alors que c'est faux. Et l'autre... comme elle l'a fait valoir à juste titre, le comité aurait dû demander des avis, après que vous ayez rendu votre décision, et faire savoir s'il était d'accord avec cette décision.

Maintenant, je pense que ces deux motions devraient être présentées de nouveau et mises aux voix. Ce serait un bon moyen de corriger l'erreur commise ce jour-là. Ces deux motions étaient parfaitement recevables, et nous aurions dû pouvoir les mettre aux voix, cela nous aurait évité tout ce cinéma. Par ailleurs, la manière dont les témoins ont été... 20 minutes de plus, et nous en avons terminé avec eux. Il n'y avait pas le feu. Nous avons presque fini, et nous aurions pu poursuivre très facilement sans déclencher ce fâcheux événement.

Claude occupait le fauteuil, et il a été aussi surpris que les témoins, il n'a rien vu venir.

Si nous voulons agir comme un groupe, comme une frontière commune, afin de faire ce que nous pouvons pour les forces militaires dans ce pays, alors nous devrions passer l'éponge et repartir à zéro, et nous occuper de ces motions — c'est-à-dire faire en sorte de les laisser derrière nous et reprendre nos travaux à partir d'ici.

Le président: Madame Black.

Mme Dawn Black: Cette conversation autour de la table est intéressante, et je suis sensible à ce qu'a dit Laurie au sujet de la bonne foi. J'aimerais bien pouvoir sentir que je puis agir de bonne foi au sein du comité. J'ai le sentiment d'avoir été induite en erreur particulièrement lors de la réunion du 13 juin. Mais, je peux vivre avec cela. C'est correct. En revanche, c'est très difficile ensuite d'avoir le sentiment que tous au sein de ce comité sont de bonne foi.

Je pense que ce que Claude et Joe ont dit est important, c'est-à-dire que nous devrions représenter les motions comme elles l'avaient été au départ, et les mettre aux voix. Cela pourrait contribuer à assainir l'atmosphère, pour ainsi dire.

À mon avis, lorsque nous communiquerons avec les témoins ayant été congédiés de façon si cavalière, il serait important de leur mentionner que ce n'est pas ainsi que nous entendons nous occuper de nos affaires à l'avenir. Je pense que nous leur devons bien ça, et je suis sensible à la suggestion de les réinviter, s'ils le souhaitent, pour terminer ce qu'ils avaient commencé.

Vous savez, on ne leur avait donné que deux ou trois jours de préavis lorsqu'on les a invités, parce que d'autres témoins s'étaient désistés, et je pense qu'ils avaient fait un vaillant effort pour se présenter ici et pour combler ce vide pour nous. Ces circonstances rendent la situation encore plus déplorable, parce que c'est un peu comme si on leur avait dit qu'ils n'étaient plus les bienvenus pour participer à ce comité.

Aussi, après avoir entendu les commentaires de Claude et de Joe, j'aimerais que les motions soient retenues.

• (1735)

Le président: Très bien. Bon, je suppose que j'ai déclenché tout ça en voulant envoyer cette lettre pour régler le problème de l'une des motions que nous avons laissées de côté.

Je tiens vraiment à ce que l'on règle ce problème aujourd'hui pour toutes les raisons que l'on vient d'évoquer, afin de pouvoir poursuivre nos travaux. Je suis parfaitement disposé — je pense que le mot est juste — à accepter la responsabilité. J'ai l'impression que si je n'avais pas quitté la première réunion et si je n'avais pas été mis dans cette situation, nous ne serions pas ici aujourd'hui à tenter de régler cette question, pour diverses raisons. Mais, le fait est que nous y sommes.

Maintenant, la motion dilatoire, madame Black. À dire vrai, je ne suis pas très à l'aise avec cette motion — mais je suppose que si nous la remettons sur le tapis, nous pourrions en discuter. Mais à mon avis,

l'adopter reviendrait à restreindre notre marge de manoeuvre à l'avenir, aussi je ne suis pas certain de... Quant à l'autre...

Mme Dawn Black: Je suis prête à l'entendre.

Le président: Nous avons dépassé l'heure.

Est-ce que tout le monde a quelques minutes pour que l'on en finisse avec cela? Je tiens beaucoup à ce que l'on règle la question aujourd'hui.

En tant que président, je vais représenter les deux motions que nous avons déjà examinées le 13 juin. La première visait à empêcher le dépôt de toute autre motion dilatoire.

Mme Black a proposé que le président n'accepte aucune motion dilatoire pendant que le comité entend des témoignages.

Y a-t-il des commentaires?

Monsieur Calkins.

M. Blaine Calkins: Donc, tout le monde sait que je n'essaie pas de mettre de l'huile sur le feu, mais comme je suis nouveau ici, je me demandais simplement si une motion dont on s'est déjà occupé ou pour laquelle on a pris une décision, doit néanmoins suivre le processus et être précédée d'un préavis de 48 heures. Ou alors, est-ce que cette motion peut faire l'objet d'un nouvel examen?

Je me posais la question, du point de vue des procédures.

Le président: Je crois comprendre d'après ce que me dit le greffier que nous sommes en train d'examiner une affaire qui concerne le comité et que si nous le souhaitons, nous pouvons régler la question.

M. Blaine Calkins: Merci.

Mme Dawn Black: Monsieur le président, je comprends que l'on ait des réticences sérieuses à l'égard de ce genre de motion et qu'elle risquerait de nous lier les mains dans d'autres circonstances où nous souhaiterions avoir toute latitude. Je suis donc toute disposée à retirer ma motion et à passer à la deuxième.

Le président: Bien. Cette motion est retirée. Merci, madame Black, pour votre geste.

Est-ce que tout le monde a une copie de la deuxième motion?

Le greffier du comité (M. Andrew Chaplin): Non, ils ne l'ont pas. Mais ce sera fait dans un petit moment.

Le président: La deuxième motion stipule que le Comité présente ses excuses à Gerry Barr, président-directeur général, Erin Simpson, agente de la politique du Conseil canadien pour la coopération internationale, Kevin McCort, vice-président directeur Care Canada et Steven Staples, directeur des programmes de sécurité du Polaris Institute, pour le comportement des membres conservateurs le 8 juin 2006.

Si vous avez tous la motion, j'ai aussi fait préparer une lettre. Il est possible de la modifier mais si elle satisfait le Comité, alors nous pourrions commencer avec cela. Mais si vous souhaitez que l'on recommence à partir de zéro, si cette motion est adoptée, nous pouvons demander au greffier ou à quelqu'un d'autre d'en rédiger une nouvelle, c'est à vous de décider.

La motion a été présentée. Qui veut intervenir sur cette motion?

Monsieur Hawn.

M. Laurie Hawn: Pour revenir à la charge, moyennant certaines modifications, je pense que la lettre serait satisfaisante, et c'est la raison pour laquelle je voterais contre la motion.

Le président: Monsieur Bachand.

● (1740)

[Français]

M. Claude Bachand: Je serais d'accord pour voter sur la motion et y joindre la lettre. Par contre, ce qui m'apparaît important — et je pense que des gens pourraient être d'accord avec moi —, c'est qu'on puisse inviter les témoins à revenir terminer leur témoignage s'ils le désirent. On ne dirait pas qu'ils doivent revenir. Ils sont peut-être fâchés et ils ne veulent peut-être pas revenir. Toutefois, cela me semble être dans l'ordre des choses et conforme à l'éthique que nous nous excusions et que nous leur disions que nous avons fait une erreur. Comme le disait Joe, il restait 20 minutes. Alors, s'ils veulent revenir finir leur témoignage, ils le peuvent. Sinon, ils peuvent nous le faire parvenir par la poste, nous le soumettre par écrit. J'aimerais cependant qu'on donne la possibilité aux témoins de terminer leur témoignage devant le comité.

[Traduction]

Le président: Merci de votre commentaire.

Monsieur Hiebert.

M. Russ Hiebert: Je suis d'accord avec mon collègue du Bloc, il me semble que ce serait la chose à faire, et j'appuie une telle démarche.

Le président: Quelqu'un veut-il ajouter quelque chose?

L'hon. Joe McGuire: Est-ce que Claude aimerait mettre son nom sur la lettre, étant donné qu'il occupait le fauteuil lors de l'incident.

Le président: Je suis tout à fait disposé à la signer en tant que président du Comité.

L'hon. Joe McGuire: Oui.

Le président: Je ne pense pas que M. Bachand aimerait...

M. Claude Bachand: Ce serait un peu difficile pour moi de présenter des excuses pour ce que j'ai fait.

Le président: Que voulez-vous dire?

M. Claude Bachand: Je dis qu'il me serait difficile de faire des excuses pour ce que j'ai fait. Je n'avais pas le choix. Il n'y a même pas eu de discussion. Aucune discussion.

Le président: Aucune discussion.

M. Claude Bachand: Comme vous l'avez déjà proposé, je préférerais que le président s'occupe de cette lettre.

Le président: Tous ceux qui sont en faveur de la motion visant à présenter des excuses, veuillez l'indiquer en levant la main.

(La motion est adoptée.)

Le président: Tous ceux qui sont pour que l'on modifie la lettre présentée de manière à donner aux témoins la possibilité de revenir devant le Comité pour compléter leurs 20 minutes, veuillez l'indiquer en levant la main.

(La motion est adoptée.)

Le président: Merci, chers collègues. Je vous suis très reconnaissant.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.